

REVUE DU TIERS-ORDRE ET DE LA TERRE-SAINTE

PUBLIÉE PAR LES FRANCISCAINS DU CANADA
ET HONORÉE DE LA
BÉNÉDICTION DES SOUVERAINS PONTIFES
LÉON XIII ET PIE X

1909

VOLUME VINGT-CINQUIÈME



DIRECTION ET RÉDACTION
964, RUE DORCHESTER OUEST
MONTREAL

AVEC L'APPROBATION DE L'AUTORITÉ DIOCÉSAINE
ET DES SUPÉRIEURS DE L'ORDRE

Protestation : Les Rédacteurs de la *Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte* déclarent vouloir se conformer entièrement aux prescriptions du Pape Urbain VIII dans sa Constitution *Sanctissimus*.



même qu'il
ne résiste ;

Qui ne c
ni maître in
diant insol

Pour qui
et le froid,

Dont la
dont le rep
sans regrets
des ? Quel

Bx
3601
1489
25
1909

XXV^e ANNÉE

JANVIER

1909

No 1

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

ÉSAINE

Le bonheur

(NOS VŒUX)

—+—+—+—+—+—+—+—+—+—



CEUX qui viennent à ses pieds écouter les leçons de la sagesse, Rabbi Mirièm-Ahod dit :

« Quel est celui qui n'a que d'heureux jours, à qui tout arrive selon qu'il le souhaite et qui n'est jamais sans quelque félicité ;

Qui voit tout s'ordonner selon son vouloir sans même qu'il ait la peine de s'y appliquer et à qui nul homme ne résiste ;

Qui ne craint ni voleur ni larron, ni serviteur malfaisant ni maître impitoyable, ni fils ingrat, ni cruel usurier, ni mendiant insolent ;

Pour qui le ciel et la terre, le vent, le soleil, la pluie, le jour et le froid, la chaleur et la nuit n'ont que des bienfaits ;

Dont la faim est à son gré satisfaite et la soif apaisée ; dont le repos est sans péril, le travail sans amertume, le passé sans regrets, le présent sans angoisses, l'avenir sans inquiétudes ? Quel est cet homme et où faut-il le chercher ? »

*
* *

Ordre et
ièrement
stitution

Alors le disciple s'étonne et il répond ainsi à la question du Maître :

« Cet homme n'est-il pas le riche et le puissant, qu'une multitude d'esclaves entoure, attentive à ses désirs, docile à ses ordres ? »

Ou plutôt cet homme n'est-il pas le sage et le prudent qui connaît le cœur des hommes, les essences des êtres, le cours des événements et qui sait ordonner toute chose selon la science ? »

Ou encore n'est-il pas le Roi Salomon, fils de David et d'Abraham, assis sur le trône de la gloire, également riche, puissant et sage et plus prudent qu'aucun des enfants des hommes ? »

Si tel n'est pas l'homme dont tu parles, ô Maître, j'avoue que ta question est pour moi une énigme pleine de mystère et une parabole dont le sens fuit ma pensée. »

* * *

Et Rabbi Mirièm-Ahod répond :

« L'homme dont je parle est si riche qu'il n'a aucun désir qui ne soit satisfait et que tous ses besoins sont comblés ; »

Et il est si puissant et si fort qu'il confond la force des forts et la puissance des puissants ; »

Et il est si sage qu'il déjoue la prudence des prudents, et que les mystères de Dieu n'ont point d'obscurités pour lui ; »

Mais il n'est ni le riche, ni le puissant, ni le prudent, ni le fort, ni le sage que le monde admire et que le Dieu tout-puissant a fait asseoir sur le trône de David.

Quel est cet homme et où faut-il le chercher ? »

* * *

Alors le disciple garde le silence, puis reprenant la parole, il dit :

« Maître, explique toi-même cette parabole ; »

Car mon esprit est devant toi comme une source desséchée et ma bouche comme une fontaine sans eau. »

Et Rab

explique :

« Cette

cette énig

Et celu

Seigneur :

Et qui t

son Dieu

Et qui b

son Dieu

Celui-là

louange, u

ET IL N

Ainsi pa

dans la sir

Et moi s

Sagesse, je

Et je dis

Seigneur I

des cieux ;

A tous c

jours s'ouvi

— QUE (

PARTAGE I

DANS LA J

Et Rabbi Miriêm-Ahod exauce le désir de l'ignorant, et il explique ainsi sa parabole ;

« Cette parabole est la parabole de l'homme heureux et cette énigme est celle de l'homme qui a trouvé le bonheur ;

Et celui-là a trouvé le bonheur qui reçoit de la main du Seigneur son Dieu toute chose ;

Et qui tient sa volonté soumise à la volonté du Seigneur son Dieu ;

Et qui bénit en tout évènement le saint Nom du Seigneur son Dieu ;

Celui-là est heureux ; car tout est pour lui un sujet de louange, un sujet d'amour et un sujet de mérite ;

ET IL NE CONNAITRA PAS LA SECONDE MORT. »

Ainsi parle Rabbi Miriêm-Ahod, le Maître qui enseigne dans la simplicité la voie du Seigneur.

Et moi son disciple qui écoute à ses pieds les leçons de la Sagesse, je répète ce que j'ai entendu ;

Et je dis à tous ceux qui sont mes frères dans l'amour du Seigneur Dieu, qui est notre Père et qui nous regarde du haut des cieux ;

A tous ceux qui reçoivent de Lui la vie et qui voient en ces jours s'ouvrir pour eux une nouvelle année ;

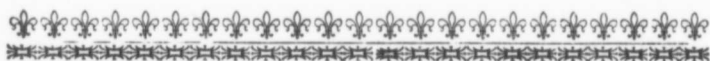
— QUE CE BONHEUR SOIT VOTRE BONHEUR ET QUE LE PARTAGE DU JUSTE SOIT VOTRE PARTAGE, DANS LA PAIX ET DANS LA JOIE. AMEN. »

V.-M.



parole,

sséchée



Au Saint Nom de Jésus



Si je savais le Nom que te donnaient tes Saintes,
Alors que pour un temps dérobée aux étreintes
D'une chair rebelle à ta loi,
Leur âme s'enivrait de l'éclat de ta Face...
Je voudrais de ce nom si bien emplir l'espace,
Qu'aucun être créé n'y pût vivre qu'en Toi.



Si je savais le Nom que t'ont donné les Anges,
Alors qu'à ton appel leurs tremblantes phalanges
Qui sans Toi n'oseraient trembler,
Surgirent de l'abîme où germait notre terre...
Je voudrais de ce nom célébrer le mystère,
Si du moins la grandeur s'en pouvait dévoiler.

Si je savais le nom que te donna Marie,
Alors que la première, à ta gloire amoindrie
Elle put imposer un nom.....
Le silence à jamais fermant ma lèvre impure,
Muet, j'écouterais ce virginal murmure...
•Mais le silence serait-il assez profond?

Si je pouvais ouïr, dans la splendeur du Père,
Ce nom substantiel qu'en Soi-même Il profère,
Verbe incréé du Dieu vivant!...
Mais Tu n'es point l'objet des sciences finies,
Et l'Esprit seul conçoit Tes pleines harmonies,
Car il en est l'écho divin, Nom Triomphant.

V.-M.



V

De la p



N
fi
u
P
e
a
il
avait commis
soin tous les
grande tranq
faveurs divin
quaient en l
vaine gloire.

Dans la m
Pour tout ce
il se distingua
la vie intérieu

Lorsqu'il m
Dieu et lui ren
de ne pas joui
se distraire de
Frère Raymo
figues, une au
stances avec d

Il craignait
lui eût été très
tinance il se pr
de Dieu des gr
seur que mang

Fleurs séraphiques

VIE ADMIRABLE DU FRÈRE ROGER

De la pureté de sa conscience, de sa mortification
et d'autres singulières vertus



N certain jour, causant familièrement avec son confesseur, il lui dit avoir ressenti une fois en son cœur une contrition si parfaite qu'il avait obtenu de Dieu pleine et entière rémission de tous ses péchés et qu'il en avait une science certaine. Il se confessait souvent avec clarté et componction. De plus, cinq fois l'année, il faisait une confession générale de toutes les fautes qu'il avait commises ; il les recherchait avec diligence, il découvrait avec soin tous les mouvements de son cœur. Il était parvenu à une si grande tranquillité d'esprit que ni les louanges humaines ni les faveurs divines, et elles étaient grandes et fréquentes, ne provoquaient en lui le plus léger mouvement d'amour-propre ou de vaine gloire.

Dans la mortification de sa chair, il était admirable et étonnant. Pour tout ce qui paraissait à l'extérieur, dans le vivre ou le coucher, il se distinguait peu des autres religieux ; mais pour ce qui touchait la vie intérieure, il était pleinement extraordinaire.

Lorsqu'il mangeait, à chaque bouchée, il élevait son cœur vers Dieu et lui rendait grâces, et, détournant ainsi son esprit, il s'efforçait de ne pas jouir de la saveur des mets ; s'il lui arrivait de ne pouvoir se distraire de la sorte, il rejetait complètement ce qui était savoureux. Frère Raymond a remarqué qu'il avait agi ainsi une fois avec des figues, une autre fois avec du poisson, et en diverses autres circonstances avec d'autres mets.

Il craignait d'entreprendre de grandes abstinences, quoique cela lui eût été très facile ; il donnait pour raison que par une telle abstinence il se privait de la dévotion intérieure, dans laquelle il recevait de Dieu des grâces de choix. Cependant il dit une fois à son confesseur que manger et dormir était pour lui le plus pénible des travaux.

Comment frère Roger pratiquait la correction fraternelle.

DIEN que l'homme de Dieu fût d'un naturel bienveillant et doux, cependant le zèle du salut des âmes et de l'honneur de Dieu le rendait rude et inflexible dans ses corrections, à tel point que lorsqu'il faisait des réprimandes, la terreur bouleversait les coupables. Quand il avait puni des frères, et qu'ils venaient solliciter la rémission de leur peine, rarement il se laissait fléchir ; il répondait : « Si les Anges me priaient comme vous le faites et plus humblement encore, je n'oserais pas m'abstenir de cette correction. Moïse priait Dieu de pardonner les péchés du peuple, et cependant il ne se contentait pas de prier pour lui, il le châtiât jusque par le glaive. Moi aussi... je sais que je dois prier pour les péchés des frères ; mais je sais en outre qu'il faut compenser par une exacte pénitence l'offense faite à Dieu afin que lui-même la pardonne. » Chose admirable!... Tous ceux qu'il avait ainsi repris se corrigeaient et lui en rendaient grâces.

Comment ce saint homme s'élevait au-dessus du respect humain.

LE feu de sa charité envers Dieu l'enflammait d'une telle ferveur, qu'on remarquait même par des signes extérieurs ses colloques presque continuels avec Dieu. C'est pourquoi on le voyait fréquemment, soit qu'il chantât à l'église, soit qu'il fût assis à table, soit qu'il parlât en public, devant les frères, sans fausse honte, lever les yeux au ciel, faire de dévotes inclinations, paraître la figure tout illuminée, émettre de fréquents soupirs et courber le corps et la tête comme s'il parlait devant Dieu. Ce saint homme ne rougissait de rien de ce qui touchait la gloire de Dieu ou le salut du prochain. Il était si éloigné de toute vaine gloire, que son confesseur a assuré qu'il tenait son humilité à l'abri de toute enflure d'orgueil. « Que possède l'homme par lui-même, disait-il, de quoi il puisse se glorifier ? s'il a reçu quelque bienfait de Dieu, voilà plutôt ce dont il peut se glorifier. » Il disait aussi quelquefois que s'il était le meilleur homme du monde, il voudrait que tous le sachent, afin que chacun loue en lui le Seigneur dans ses dons, pour avoir décoré un aussi chétif vermisseau de tant de bontés. Il lui arriva de louer un frère de sa

vertu, et c
saint hom
pourquoi c
pas tous qu

DANS l'arc
sées et
conduisait
main, de la
d'une amèr
leurs il n'en

Une vigil
ce texte du
(Ps. xxx, 1)
émue d'une
de répéter s

Une autre
l'église con
ne mangea
toujours em
frère Raymo
au ciel, com
diation des
tes que l'ur
amour ; il lu
et que son é
sueur et se j
miner son se
après s'être
mit fin à ses
sublimité de
m'avaient en

LE même t
da un jo
dit :

vertu, et comme celui-ci par humilité niait qu'il fût vertueux, le saint homme le reprit sévèrement en disant : « Va, malheureux, pourquoi cacherais-tu le don de Dieu ! Est-ce que nous ne savons pas tous que de toi-même tu ne peux rien de bien. »

Des merveilles de son éloquence.

DANS l'ardeur du divin amour, il lui échappait des paroles embrasées et pleines d'efficace. Lorsqu'il prêchait, tour à tour, il conduisait ses auditeurs comme s'il avait tenu leurs cœurs dans sa main, de la terreur de l'esprit à la dévotion du cœur, des larmes d'une amère componction au désir des célestes béatitudes. D'ailleurs il n'enseignait rien qu'il ne l'eût d'abord accompli.

Une vigile de saint François, au chapitre, devant les frères, et sur ce texte du psalmiste : « Me voici comme un tesson de rebut, » (Ps. xxx, 15) il parla avec tant de ferveur, que la communauté, émue d'une admirable dévotion et brûlante d'amour divin, le pria de répéter son sermon après la collation.

Une autre fois, un dimanche après-midi, il prêcha au peuple dans l'église conventuelle. Il s'anima d'une telle ardeur qu'au souper il ne mangea que très peu et se mit à prêcher les frères. Le repas fini, toujours embrasé de la même ferveur, il prit à part le gardien avec frère Raymond son confesseur et quelques autres frères, et les yeux au ciel, comme s'il avait lu dans un livre, il proféra touchant l'irradiation des esprits célestes et leur déifique amour, des choses si hautes que l'un des frères qui l'écoutaient se sentit brûlé de ce même amour ; il lui semblait qu'une flamme dévorante dissolvait son corps, et que son âme était contrainte de s'en exhaler. Tout baigné de sueur et se jugeant en danger de mourir, il pria frère Roger de terminer son sermon. Or l'heure des matines approchait, et frère Roger après s'être fait ainsi prier par trois fois, se fit grande violence et mit fin à ses discours. Et se retirant, il s'étonnait lui-même de la sublimité de ses paroles et disait : « Qu'eussent pensé les frères, s'ils m'avaient entendu ? M'auraient-ils pris pour fol ou sensé ! »

De son respect de la Sainte Ecriture.

LE même frère qui avait ressenti cet incendie d'amour lui demanda un jour d'où ses paroles tiraient leur efficacité. Il lui répondit :

« Frère, celui qui avant toutes ses actions, élève son âme vers Dieu, et fait tout en vue de lui plaire, celui-là en toutes choses trouve son Dieu. Quand donc tu veux lire les Saintes Ecritures, élève ton cœur vers Dieu en disant : « Seigneur, voici de tous vos serviteurs le plus vil, et le plus indigne de vos faveurs ; il désire cependant s'approcher de vous pour considérer vos merveilles. Qu'il vous plaise malgré son indignité de lui servir de guide et de lui accorder, en ces très saintes paroles, de vous aimer autant que de vous connaître, car je ne veux vous connaître que pour vous aimer, Seigneur, mon Dieu ! » Un esprit qui est dans ces dispositions, à la première ouverture des Livres Saints, trouve son Dieu. » Et parce que frère Roger agissait toujours ainsi, tout ce qui se présentait à lui, dès la première ouverture du livre, lui apparaissait plein d'importance. Ce qui le prouve ce sont les marges de la Bible dont il se servait : il les avait couvertes d'annotations et de signes, car des choses communes pour les autres étaient à ses yeux dignes de remarque...



LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE PÈRE JEAN D'OLBEAU



VOYAGE EN FRANCE



LES navires que nous avons vus emporter Champlain et les Pères Denis Jamay et Joseph Le Caron, en juillet 1616, parvinrent le 10 septembre à Honfleur, « où étant arrivés, dit le fervent chrétien qu'était le fondateur de Québec, nous rendîmes louange et actions de grâces à Dieu de tant de soins qu'il avait eu de nous en la conservation de nos vies et de nous avoir comme arrachés et tirés de tant de hazards où nous avions été exposés, comme aussi de nous avoir ramenés et conduits en santé jusque dans notre Patrie : le priant aussi d'émouvoir le cœur de notre Roi et nosseigneurs de son conseil pour y contribuer de ce qui est nécessaire de leur assistance afin d'amender (amener) ces pauvres peuples sauvages (du Canada) à la connaissance de

Dieu, dont l'accroissement de tous ces desseins à lui donc se

Voilà des Hélas ils ne froideur calcul à leur inertie devait être contre les bénéfices

Le Père Jean ne put obtenir et une réitération sans autre effet peuplades et des cœurs de le Père Le C quelques franc sa famille ; au printemps de

Pendant ce Québec, évan soutenu le com vit arriver ver Champlain ; de leur présen

Le Père Jean démarches de La petite col était à ses port il y avait alors navires, qui arrivèrent aux colonies qu'une petite l

(1) Œuvres, E

(2) Hist. du C

(3) Hist. du C

(4) Ibid.

Dieu, dont l'honneur reviendra à sa Majesté, (avec) la grandeur et l'accroissement de son Etat et l'utilité à ses sujets ; et la gloire de tous ces desseins et labeurs à Dieu, seul auteur de toute perfection ; à lui donc soit honneur et gloire, amen. » (1)

Voilà des sentiments qui font grandement honneur à Champlain. Hélas ils ne devaient rencontrer dans les associés de Rouen qu'une froideur calculée. Le zèle du fondateur de Québec devait se heurter à leur inertie pour le développement de la colonie, bien plus il devait être contrarié par le zèle que ces messieurs mettaient à accroître les bénéfices qu'ils retiraient du commerce des fourrures.

Le Père Joseph ne fut pas plus heureux auprès des associés, « il ne put obtenir d'eux autre chose qu'un remerciement de ses travaux et une réitération de leur bonne volonté à l'endroit de nos Pères, sans autre effet. » Ainsi s'exprime Sagard, qui ajoute : « parler de peuplades et de colonies (aux associés), était perdre temps et glacer des cœurs déjà assez peu échauffés. » (2) Tout ce que Champlain et le Père Le Caron purent faire en faveur de la colonie fut d'y attirer quelques français de plus parmi lesquelles le sieur Louis Hébert et sa famille ; avec eux ils reprirent le chemin de la Nouvelle-France au printemps de 1617.

Pendant ce temps, le Père D'Olbeau avait desservi les Français de Québec, évangélisé de son mieux les sauvages qui y venaient et soutenu le courage des colons réduits à la misère. Avec plaisir il vit arriver vers le milieu de juin, son confrère le Père Le Caron et Champlain ; encore un mois et il y aurait eu un an qu'il était privé de leur présence.

Le Père Joseph fit connaître au Père D'Olbeau l'insuccès des démarches de Champlain et des siennes. La situation était pénible. La petite colonie avait un besoin sérieux de secours ; la disette était à ses portes. Selon l'expression pas du tout banale de Sagard, il y avait alors à Québec « force croix et peu de pain, » (3) et les navires, qui avaient ramené Champlain et le Père Joseph, ne procurèrent aux colons, au nombre de « 50 à 60 personnes qu'ils étaient, qu'une petite barrique de lard. » (4) La navigation, très longue, avait

(1) Œuvres, Ed. Laverdière vol. 4 p. 107-108.

(2) Hist. du Canada. Ed. Tross. p. 45.

(3) Hist. du Canada. Ed. Tross. p. 52

(4) Ibid.

épuisé les vivres, d'autant plus que « Messieurs de la compagnie » s'étaient « étudiés à l'épargne, » dit justement Leclercq. (1) Le motif de cette parcimonie, le même auteur, après Champlain et Sagard, l'exprime ainsi : ces messieurs « éloignaient tous les moyens d'y habituer (au Canada) les Français. » (2).

Il suit que les Associés d'un côté, Champlain et les Récollets de l'autre, poursuivaient un but diamétralement opposé. Evidemment, les derniers seuls avaient le bon sens pour eux ; mais comment parvenir à le faire triompher. C'est ce qu'ils étudièrent ensemble. « Après avoir pesé le pour et le contre au poids du sanctuaire, a écrit M. le D^r Dionne, ils décidèrent que le Père D'Olbeau irait à son tour déposer aux pieds du roi les plaintes des habitants et lui ferait part de leur détresse. Champlain irait en France avec le missionnaire, il l'appuierait dans ses démarches et de son influence et de son autorité. » (3)

Le Père D'Olbeau partit en effet avec Champlain pour la France où il passa tout l'hiver de 1617-1618. Il s'employa activement à promouvoir les intérêts matériels de la Colonie, mais hélas ! sans plus de succès que le Père Le Caron. « Il eut à faire, remarque Sagard avec les mêmes esprits (les associés), et toujours aussi mal disposés au bien, et partout n'y fit rien davantage que d'y perdre ses peines. » (4) « Ces gens, qui avaient toujours les oreilles ouvertes au récit avantageux qu'on leur faisait des profits considérables qu'ils pouvaient retirer de leur commerce avec les sauvages, les fermèrent aux demandes et aux instances qu'on leur faisait » (5) pour l'avantage de la Nouvelle-France.

Tout occupé qu'il fût aux questions importantes qui se rapportaient matériellement à la vie et à l'avenir même de la colonie, le Père D'Olbeau avait garde d'oublier les intérêts spirituels de la Mission ; il travailla à les promouvoir jusqu'auprès du Souverain Pontife. De ce côté ses efforts ne furent pas vains.

Le Pape Paul V lui octroya pour la mission du Canada la grande

(1) 1^{er} établiss. de la Foi. vol. 1^{er} p. 110.

(2) Ibid.

(3) Samuel Champlain. vol. 2^e, p. 46-47.

(4) Hist. du Canada. ed. Tross. p. 52.

(5) Leclercq. 1^{er} Etabliss. de la foi. vol. 1^{er} p. 123.

grâce d'un J
rien à faire a
sonnelles, le
Supérieurs, s
mission, avec
durait trois a

Le nouve
Modeste Gui
passer au Ca
même endroi
pour attendr
1618, toujour
ties de la trav
notre Récolle
propre pour
de jours, qui
vais temps ;
vent commo
grand plaisir
d'une sorte d
prennent à la
çon, garni de
se jetaient en
n'avait pas le
prenaient par
précipitant si
dise... dans
tant en cet ex
quantité de
commodes p
vaisseau.

« Et contin

(1) Sagard, hi
p. 125.

(2) Idem. ibid

(3) 1^{er} Etabliss

(4) Œuvres. E

(5) Sorte d'hir

grâce d'un Jubilé. (1) Riche de ce trésor céleste et ne voyant plus rien à faire auprès des associés, trop aveuglés par leurs affaires personnelles, le Père D'Olbeau songea à retourner en Canada. Ses Supérieurs, satisfaits de son zèle, le placèrent à la tête de toute la mission, avec le titre de Commissaire-Provincial (2) dont l'office durait trois ans.

Le nouveau Commissaire se rendit à Honfleur avec le Frère Modeste Guines, « au premier printemps » dit Leclercq, (3) pour passer au Canada. Mais, d'après Champlain (4) qui était rendu au même endroit pour le même voyage, il fallut y faire « un long séjour » pour attendre les vents favorables. Le départ eut lieu le 24 mai 1618, toujours d'après le fondateur de Québec qui relate les péripéties de la traversée ; son récit ne peut que nous intéresser puisque notre Récollet participe au voyage. « Nous partîmes, ayant le vent propre pour notre route qui néanmoins ne nous dura que bien peu de jours, qui changea aussitôt, et fûmes toujours contrariés de mauvais temps ; » arrivés à Terreneuve le 13 juin . . . « et en attendant le vent commode, nous fîmes pêcheries de poisson où il y avait un grand plaisir, non pour la pêche du poisson seulement, mais aussi d'une sorte d'oiseaux, appelés fouquets (5) et d'autres sortes qui se prennent à la ligne, comme le poisson, car jetant la ligne et l'hameçon, garni de foie de morues, qui leur servait d'appâts, ces oiseaux se jetaient en foule, et en telle quantité les uns sur les autres, qu'on n'avait pas le loisir de tirer la ligne hors pour la rejeter, qu'ils se prenaient par le bec, par les pieds et par les ailes en volant et se précipitaient sur l'appât, à cause de leur grande avidité et gourmandise . . . dans cette pêcherie nous eûmes un extrême contentement, tant en cet exercice, qu'au grand nombre infini d'oiseaux et grande quantité de poissons que nous primes, fort excellents à manger et commodes pour un rafraîchissement, chose fort nécessaire audit vaisseau.

« Et continuant notre route, le 15^e jour du dit mois, nous nous trou-

(1) Sagard, hist. du Canada. Ed. Tross. p. 62. — Leclercq, 1^{er} Etabliss. v. 1^{er} p. 125.

(2) Idem. ibid. p. 52.

(3) 1^{er} Etabliss. de la Foi. vol. 1^{er} p. 124.

(4) Œuvres. Ed. Laverdière. vol. 4. p. 111.

(5) Sorte d'hirondelles de mer.

vâmes au travers de l'île Percée et le jour Saint-Jean en suivant (1) nous entrâmes au port de Tadoussac. » (2)

« Et aussitôt que nos vaisseaux furent entrés au port de Tadoussac, même dès le lendemain au matin, le sieur du Pont et moi, nous remontâmes en une petite barque du port... comme d'autre part, le Sieur de la Mothe avec le Père Jean D'Olbeau, Religieux, et l'un des commis et facteur des marchands, appelé Loquin, s'embarquèrent en une petite chaloupe et ainsi partîmes ensemble de Tadoussac... et arrivâmes à Québec, lieu de notre habitation, le vingt-septième jour de juin, où nous trouvâmes les Pères Joseph, Paul et Pacifique, Religieux, avec le Sieur Hébert et sa famille et autres hommes de l'habitation, se portant tous bien, et joyeux de notre retour, en bonne santé, eux et nous, grâces à Dieu. » (3)

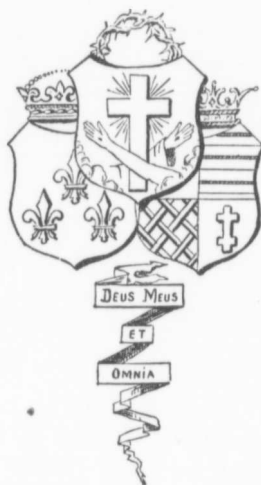
FR. ODORIC-MARIE
O. F. M.

(A suivre)

(1) 24 juin.

(2) Œuvres, ed. Laverdière, vol. 4, p. 112-113.

(3) *ibid.* vol. 4, p. 126-127.



développés. »

La société
ment, je dirai
est nécessaire

Tant que
la foi et de l
elle surtout
furieux assau
commune av
la famille, à
siècle a pu di
temporaire, c

C'est pour
Nazareth en l
yeux vers ce
tienne.

En Joseph
Fils. Il est l
lui qui comm
ses droits ! P
qui lui a don
et qu'il se m
dépôt plus p
Jésus et la vi

(1) Bref en fav

de Tadous-
nt et moi,
ne d'autre
eligieux, et
quin, s'em-
semble de
bitation, le
es Joseph,
famille et
joyeux de
(3)

ARIE
M.



Le Tiers-Ordre et la famille



PERSONNE n'ignore, dit Léon XIII, (1) que le bonheur privé et public dépend principalement de l'organisation de la société domestique. . . c'est pourquoi, il importe souverainement que la société domestique, non seulement soit saintement constituée, mais encore qu'elle soit régie par de saintes lois et que l'esprit de religion et les principes de la vie chrétienne y soient constamment et soigneusement

développés. »

La société domestique c'est la famille. La famille est naturellement, je dirai instinctivement chrétienne. Elle sent que la religion est nécessaire à son existence.

Tant que la famille existera elle sera le plus solide boulevard de la foi et de la morale religieuses. Aussi, l'impiété moderne en veut-elle surtout à cette institution sociale qui fait encore échec à ses furieux assauts. Malheureusement les chrétiens semblent faire cause commune avec l'impiété, en travaillant eux aussi à altérer l'esprit de la famille, à amoindrir son influence, au point qu'un orateur du XIX^e siècle a pu dire en toute vérité : « Le suprême mal de la société contemporaine, c'est la dissolution de la famille » (P. Félix).

C'est pourquoi l'Église présente aux peuples la Famille de Nazareth en leur disant : *Inspice et fac secundum exemplar* : Levez les yeux vers cette Famille sainte, voilà le modèle de la famille chrétienne.

En Joseph repose l'autorité, dont le Père du ciel l'a investi sur son Fils. Il est le représentant du Très-Haut, c'est lui qui dirige, c'est lui qui commande et il est obéi. Mais avec quelle humilité il use de ses droits ! Pour oser commander au Créateur de l'univers et à Celle qui lui a donné le jour, il faut qu'il lève les yeux vers le Père du ciel et qu'il se mette pleinement sous sa dépendance. Y eut-il jamais dépôt plus précieux confié à un homme mortel que l'enfance de Jésus et la virginité de Marie ? [mais y eut-il et pouvait-on trouver

(1) Bref en faveur de l'Association de la Sainte Famille, 14 juin 1892.

jamais un dépositaire plus fidèle, plus délicat et plus dévoué que l'Époux de Marie et le Père nourricier de Jésus, que le Chef de la Sainte Famille ?

Marie, elle, aime son Époux de l'amour le plus tendre, le plus pur et le plus confiant. pour lui point de secret, sans crainte elle lui abandonne ses plus précieux trésors. La douce Mère aime son enfant, le fruit béni de ses entrailles, de tout l'amour que la nature la plus parfaite et la grâce la plus élevée peuvent allumer dans un cœur. Son amour, sa sollicitude, sa vigilance et son dévouement percent dans l'Évangile à chacun des rares mots que disent d'elles les auteurs inspirés.

Et Jésus, qui nous dira l'obéissance avec laquelle il leur était soumis et l'amour dont son Cœur les aimait tous deux ? Et cependant comme il sait leur montrer divinement qu'Il doit avant tout être aux affaires de son Père du ciel et qu'au jour fixé il devra tout immoler sur l'autel de la volonté divine.

Oh oui ! familles de la terre, levez les yeux vers cette Famille sainte et avec fidélité et amour, tâchez d'en reproduire les vertus dans notre monde misérable.

Mais où trouverons-nous de nos jours le moyen propre à réformer la famille et à la modeler de nouveau sur l'exemplaire qui nous est proposé ? Le même Pape Léon XIII, qui a entrepris la régénération de la famille a dit également : « Ma réforme à moi, c'est le Tiers-Ordre de saint François. » Et pourquoi ? parce que l'esprit du Tiers-Ordre n'est pas autre chose que l'esprit chrétien, parce que le Tiers-Ordre a comme une grâce qui communique cet esprit à toutes les conditions de vie dans le monde. Un vrai Tertiaire est un meilleur chrétien, un meilleur citoyen, un meilleur père de famille, un époux plus dévoué, un fils plus soumis. Une Tertiaire doit être une épouse plus fidèle, une mère plus tendre et plus courageuse, une fille plus obéissante, plus réservée.

Appliquons maintenant la Règle du Tiers-Ordre à la famille. Cette Règle commence par exiger la foi, la foi jusqu'au martyre. Que les principes de la foi soient à la base de la société domestique et règnent dans la famille, voilà aussitôt dans le père une autorité qui vient d'en-haut. Il se fera un devoir de la maintenir ferme et respectée, il se gardera de l'ériger en despotisme et en tyrannie, comme le Père du ciel il l'exercera avec la force et la suavité qu'inspire l'amour.

dévoué que
Chef de la

, le plus pur
inte elle lui
e son enfant,
ature la plus
in cœur. Son
percent dans
les auteurs

eur était sou-
t cependant
out être aux
out immoler

amille sainte
s dans notre

e à réformer
qui nous est
régénération
st le Tiers-
rit du Tiers.
que le Tiers-
à toutes les
un meilleur
e, un époux
une épouse
e fille plus

mille. Cette
artyre. Que
nestique et
autorité qu
e et respec-
, comme le
ire l'amour.



LA SAINTE FAMILLE

Dans son é
ment unie et
ensemble qu
enfants sero
conserver au
nocence et d
former pour
nelles destin
dans les aute
grâce et la n

La Règle
d'être fidèles

Quelle est
désunion da
là viennent l
et les querel
chez les enfa
noblement l
simplicité, so
bonté et de
fection où t
fuyant les a
ensemble, où
intimité, les
où ils rediron
vivre en fami

Le gage de
Dieu et la p
Aussi la Règ
famille les Te
et aux bonne
crit la sobriét
auront soin d
les exercices
qui transform
un culte dom

A vous doi
orne les temp

Dans son épouse il verra la compagne que Dieu lui a indissolublement unie et tous deux s'aimeront et se respecteront comme ne faisant ensemble qu'une même chair, un même esprit et un seul cœur. Les enfants seront acceptés de Dieu comme un dépôt sacré qu'il faut conserver au Créateur ; ce sont des âmes dont il s'agit de garder l'innocence et de former la vertu, des chrétiens que les parents doivent former pour les devoirs de la vie et diriger sûrement vers leurs éternelles destinées. Les enfants à leur tour vénèreront leur Créateur dans les auteurs de leurs jours et ils les aimeront d'un amour où la grâce et la nature s'uniront pour le rendre plus tendre et plus fort.

La Règle d'ailleurs viendra en temps opportun fournir les moyens d'être fidèles aux principes de la foi.

Quelle est bien souvent la première cause du malaise et de la désunion dans la famille ? C'est le luxe et l'amour des plaisirs. De là viennent le désordre et la division dans la famille, les jalousies et les querelles entre les époux, l'insubordination et la désaffection chez les enfants. C'est à l'épouse qu'il appartient surtout ici de tenir noblement la place que la Providence lui a marquée. Que par sa simplicité, son esprit d'ordre et d'économie, par le charme de sa bonté et de sa douceur elle sache faire du foyer un sanctuaire d'affection où tous les membres de la famille aimeront à se réunir, où fuyant les amusements extérieurs, ils goûteront le bonheur d'être ensemble, où ils pourront s'aimer à l'aise et jouir dans une cordiale intimité, les parents de leurs enfants et les enfants de leurs parents, où ils rediront enfin sans se lasser : Oh ! qu'il est bon et agréable de vivre en famille !

Le gage de cette intimité familiale c'est la fidélité de tous au même Dieu et la pratique commune des mêmes devoirs vis-à-vis de lui. Aussi la Règle s'adressant aux Tertiaires leur dit-elle : « Dans la famille les Tertiaires s'appliqueront à se livrer aux exercices de piété et aux bonnes œuvres. » Ailleurs, parlant de leurs repas où elle prescrit la sobriété et la frugalité, elle dit : « Avant et après les repas, ils auront soin d'invoquer Dieu avec piété et reconnaissance. » Ce sont les exercices de piété et les bonnes œuvres, c'est la prière en commun qui transforment la maison en un sanctuaire où Dieu reçoit comme un culte domestique et familial.

A vous donc, chers Tertiaires, d'orner vos demeures comme on orne les temples, de les respecter et de les faire respecter comme



on respecte une église, au lieu de les transformer comme le monde le fait trop souvent, hélas ! en salles de théâtre ou en lieux d'amusements profanes.

Qu'à la place d'honneur brille le crucifix ; en le voyant et en le saluant tous ceux qui entreront chez vous sauront que votre demeure est celle des disciples de la croix, de véritables chrétiens. L'eau bénite y sera conservée avec honneur et le rameau béni par l'Église sera fixé au mur pour protéger ceux qui habitent dans cette maison.

C'est dans ce sanctuaire que la prière sera faite en commun par tous ; parents et enfants, maîtres et serviteurs, présenteront au ciel et à la terre le touchant spectacle d'une famille agenouillée devant Dieu pour implorer ses bénédictions et le remercier de ses bienfaits.

Enfin le Tertiaire doit s'employer à faire régner autour de lui l'union et la paix, « en mettant fin aux divisions et en apaisant les discordes. » Il commencera naturellement par ses plus proches, sa propre famille. Entre époux tertiaires la patience et le support mutuel seront une pénitence aimée qui bientôt ne sera plus une peine. La communauté de sentiments, d'aspirations et de pratiques entretiendra l'union des cœurs. Il n'y aura pas seulement pour les âmes le même baptême et la même foi, mais encore la même piété, et dans cette piété les mêmes nuances, l'amour des mêmes vertus : pénitence, humilité et simplicité ; la protection des mêmes saints, la pratique des mêmes dévotions, la participation fréquente aux mêmes sacrements, enfin tout ce qui est de nature à entretenir l'harmonie jusque dans les moindres détails de l'existence et l'union entre les fibres les plus intimes des cœurs.

Épouses chrétiennes et tertiaires, amenez au Tiers-Ordre vos époux aimés ; époux chrétiens, devenez, vous aussi Tertiaires, et faites en sorte que vos épouses le deviennent également. Parents tertiaires, avec prudence et suavité, dirigez vos enfants vers le Tiers-Ordre, et tous ensemble renouvelant la vie des premières familles chrétiennes, bien mieux, vous modelant sur la Sainte Famille elle-même et la reproduisant dans le monde, vous ferez l'œuvre sociale par excellence : Vous régénérerez la famille et par elle vous réformerez la société : « Ma réforme à moi, c'est le Tiers-Ordre de saint François. » C'est à lui qu'il appartient de tout restaurer dans le Christ.

C.-M.



Le


les informat
ment, une c

On a bea
nier des Pe
temporel, p
s'émût ; et
bellan, pers
anniversaire

Les différi
dés marquèr
on se souvi
du Souverai
splendeur.

Il ne s'ag
toutes races,
et peut-être
et du nombre
sition unique
numéraire q
Ordres franc
de l'archidio
de New-Yor

Mais ce c
tous les idi
liques faisan
le Latran séc
l'immense b
sionnaires ;
conservet eun



Nouvelles de Rome

Le 16 novembre 1908. — Les journaux quotidiens ont parlé abondamment des fêtes jubilaires du Souverain Pontife. Ces quelques lignes n'ont pas pour but d'en retracer l'histoire ; nous voulons simplement donner à toutes les informations que nous avons publiées sur ce sujet un couronnement, une conclusion.

On a beaucoup remarqué ce fait que le Pape Grégoire XVI, le dernier des Pontifes Romains qui ait joui jusqu'à sa mort du Pouvoir temporel, put célébrer son Jubilé Sacerdotal sans que le monde s'émût ; et en effet, sauf le Souverain Pontife lui-même et son chambellan, personne ne sut que le Pape Grégoire XVI célébrait le 50^e anniversaire de son Sacerdoce.

Les différents Jubilés de Pie IX et de Léon XIII, rois dépossédés marquèrent dans les *Annales* de l'Église Romaine, des dates dont on se souvient encore. Toutefois il semble que le Jubilé Sacerdotal du Souverain Pontife Pie X, glorieusement régnant, ait effacé toute splendeur.

Il ne s'agit pas seulement de l'affluence à Rome des fidèles de toutes races, de toutes langues, de toutes nations, de tous les diocèses et peut-être de toutes les villes un peu considérables ; ni de la richesse et du nombre des dons présentés au Pape, et qui formèrent une exposition unique d'art religieux ; ni même de la valeur des offrandes en numéraire qui dépassent toute attente : citons l'offrande des Trois Ordres franciscains, \$ 30 000 ; celle des Cardinaux, \$ 4 000 ; celle de l'archidiocèse de Cambrai (France,) \$ 14 200 ; celle du diocèse de New-York, \$ 60 000.

Mais ce concert immense de prières qui montait vers Dieu dans tous les idiômes de la terre ; mais ce cri de tous les cœurs catholiques faisant retentir tous les sanctuaires de la chrétienté, depuis le Latran séculaire jusqu'aux humbles chapelles de campagne, depuis l'immense basilique Vaticane jusqu'aux abris improvisés des missionnaires ; mais ces hymnes et ces vœux qui répétaient le *Dominus conservet eum* : voilà ce qui émeut tout cœur catholique, voilà ce

qui fait dire à toutes les bouches, avec fierté, avec amour : *Je crois l'Église Une, Sainte, Catholique et Apostolique.*

Au matin du 16 novembre, la Ville Éternelle présentait une animation invraisemblable à tous ceux qui connaissent sa légendaire torpeur. La Place Saint-Pierre offrait au regard le spectacle d'une immense assemblée où tous les peuples et tous les costumes se trouvaient réunis. De quatre heures du matin jusqu'à 7 heures, les voies publiques conduisant au Vatican étaient noires de monde. La Basilique fut ouverte à 7 heures, et durant deux heures, la foule entra. « *L'Osservatore Romano* » évalue à 60 000 le nombre des personnes qui prirent place dans l'immense enceinte.

Après que les portes furent fermées le cortège pontifical fit son entrée. Une procession grandiose précédait le Pape. D'abord les Religieux et les Chanoines, plus de 300 Abbés, Évêques et Archevêques mitrés, les Cardinaux au nombre de 36 en dalmatiques, chasubles et chapes, selon leur ordre. Puis élevé sur la *Sedia gestatoria* au-dessus de toutes les têtes, le Souverain Pontife souriant, pleurant et bénissant.

Un triple salut l'accueillit ; l'éclatante sonnerie des trompettes d'argent ; le chant *Tu es Petrus* du chœur puissant dirigé par Dom Perosi ; et semblable au bruit des grandes eaux l'irrésistible acclamation de ces milliers de voix qui ébranlèrent les échos de la Basilique en criant dans toutes les langues du monde un unique « VIVE PIE X ! »

« *Et après cela, dit l'apôtre saint Jean dans son Apocalypse ; et après cela, répète l'Église au jour de la Toussaint, je vis une foule immense dont personne ne pouvait savoir le nombre, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple et de toute langue. Ils étaient debout devant le trône et devant l'Agneau...* »

Et sa Sainteté Pie X, Pape et Vicaire de Notre-Seigneur, offrit au Dieu de toute majesté la Victime sans tache ; et le silence qui régnait sur la multitude des fidèles prosternés durant la consécration disait bien haut : « *Voici : je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles ; et quand vous serez réunis en mon nom, je serai au milieu de vous.* »

Le prochain chapitre général de l'Ordre. — Par une lettre encyclique donnée à Rome le premier novembre 1908, le R^me Père Général convoque, pour le 29 mai 1909, vigile de la Pentecôte, au couvent de Sainte-Marie des Anges, près d'Assise, tous les supérieurs

de l'Ordre et
avec la célé
franciscain

Dès à pré
ses enfants
veur, la sain
sées à ces se

L'offran
cinq novemb
le R^me Père
accompagné
toire lui prés
franciscains.
à moi, dit-il,
qu'ils font d
mais particu
tecteur. »

Après que
Souverain P
avec les Ter
Vicaire de
cette offrand
Sa Sainteté
elle dit graci
ont contribu

Le Saint E
pour l'Ordre
avaient brod
récente de M
à ses visiteu
l'offrande. M
Québec et de
l'aumône jub

Nouvel
dre dans les

(1) Nous com
aux frères et soe

de l'Ordre qui ont voix au Chapitre Général. Cette réunion coïncidera avec la célébration du septième centenaire de la fondation de l'Ordre franciscain (1).

Dès à présent le R^{me} Père recommande aux prières et suffrages de ses enfants des trois Ordres l'heureux succès de ce chapitre ; la ferveur, la sainteté, la vie de l'Ordre sont toujours intimement intéressées à ces solennelles assises.

L'offrande Jubilaire de la famille franciscaine. — C'est le cinq novembre que le Souverain Pontife a reçu en audience privée le R^{me} Père Général de tout l'Ordre des Frères Mineurs, qui venait, accompagné du R. P. Procureur Général et des membres du Définitoire lui présenter les vœux, les prières et la gratitude des trois Ordres franciscains. Le Pape interrompit aimablement le R^{me} Père : « C'est à moi, dit-il, d'être reconnaissant aux Frères Mineurs de tout le bien qu'ils font dans l'Église de Dieu ; j'aime tous les Ordres religieux, mais particulièrement celui des Mineurs, dont j'ai voulu être le Protecteur. »

Après quelques instants de conversation, le R^{me} Père présentait au Souverain Pontife l'offrande que les « Pauvres du Christ » en union avec les Tertiaires du monde entier avaient réunie, pour donner au Vicaire de N.-S. une preuve de leur amour et de leur dévouement ; cette offrande était renfermée dans une cassette richement travaillée. Sa Sainteté considéra quelque temps le coffret et son contenu, puis elle dit gracieusement : « Dieu bénisse et récompense tous ceux qui ont contribué à cette offrande ».

Le Saint Père s'entretint encore avec le R^{me} Père de son affection pour l'Ordre, pour les Franciscaines Missionnaires de Marie — qui avaient brodé la riche cassette — des besoins de l'Église, de la mort récente de Mgr Santarelli, puis il donna la bénédiction apostolique à ses visiteurs, à toute la famille séraphique et aux donateurs de l'offrande. Nos chers Tertiaires des Fraternités de Montreal, de Québec et des Trois-Rivières qui ont contribué si généreusement à l'aumône jubilaire, ont une large part dans cette bénédiction.

Nouvelles provinces. — Poursuivant la réorganisation de l'Ordre dans les diverses régions de l'Amérique dite Latine où les révo-

(1) Nous communiquerons dans notre prochain numéro cet important document aux frères et sœurs du Tiers-Ordre régulier et séculier.

lutions incessantes compromettent les intérêts religieux, le R^me Père Général des Frères Mineurs, par décret du 19 mars 1908, a procédé à une délimitation nouvelle des provinces mexicaines.

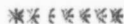
Les Franciscains avaient au Mexique cinq provinces et trois centres de missions ou collèges jouissant d'une administration spéciale. Mais les religieux décimés par la persécution avaient vu leur nombre diminuer considérablement, sans que les vocations vinsent combler les vides laissés par la mort et la dispersion. Le décret du 19 mars ne laisse subsister que trois provinces gouvernées chacune par un Commissaire : Celle du Saint Évangile ; celle de Saints Pierre et Paul ; celle des Saints François et Jacques ; elles possèdent respectivement 15, 19 et 18 couvents. Que le séraphique Patriarche bénisse le zèle de son 105^e successeur, et qu'il obtienne de Dieu que l'Ordre retrouve dans ces régions fécondées par le sang de ses martyrs son antique splendeur.

Indulgences. — La Sacrée Congrégation des Indulgences, par décret du 4 juillet 1908, a approuvé la publication d'un sommaire des indulgences plénières et partielles et des privilèges concédés aux confrères du scapulaire de Notre-Dame du Mont Carmel. D'après ce document, les confrères peuvent gagner, outre les nombreuses indulgences partielles et diverses indulgences plénières dont l'une est mensuelle, l'indulgence du grand pardon à l'instar du grand Pardon de la Portioncule, en visitant l'église de la confrérie le 16 juillet, fête de Notre-Dame du Mont Carmel.

Le 8 juillet, le saint Père a étendu à tous les fidèles, sur la demande du R^me Père Procureur Général des Dominicains, la faculté jusqu'ici réservée aux membres de l'Archiconfrérie du Saint Rosaire, de gagner les indulgences du Rosaire sans être obligés de réciter le chapelet entier sans interruption.

Tous les fidèles qui réciteront d'un cœur contrit l'invocation suivante : *Cœur Sacré de Jésus, je crois à votre amour pour moi,* gagneront chaque fois une indulgence de 300 jours applicable aux défunts. Le décret est du 18 juillet 1908.

ROMANUS



DES
L'É
no
ta
ni

accordé une
sion, commur
ront d'esprit
laire le 11 fév

Le Souvera
intentions. L
les personnes

LE collège s
Saint-Jea
nier son jubilé
a permis aux
remercier les

Depuis sa fé
Cincinnati a v
liers et religie

U

LE R. P. Pa
nationale
au Thaumatur
le sculpteur Q

A Trieste (A
par elles
frères nécessit



Chronique franciscaine



A TRAVERS LE MONDE

Pèlerinage spirituel à Lourdes

DES milliers de pèlerins se sont rendus à Lourdes pendant l'année jubilaire des Apparitions de l'Immaculée, mais un nombre immense de fidèles n'a pu participer à cette manifestation de piété et d'amour. A l'instigation d'un comité international établi à Bologne, Italie, le Souverain Pontife a accordé une indulgence plénière aux conditions ordinaires de confession, communion et prières à ses intentions à tous les fidèles qui s'uniront d'esprit aux pèlerins célébrant à Lourdes la clôture de l'année jubilaire le 11 février 1909.

Le Souverain Pontife célébrera la sainte Messe ce jour-là aux mêmes intentions. L'indulgence pourra être gagnée le dimanche 14 février par les personnes qui auraient été empêchées le 11.

Noces d'or d'un collège séraphique

LE collège séraphique fondé en 1898 par nos pères de la Province de Saint-Jean-Baptiste à Cincinnati, Ohio, célébrait le 5 octobre dernier son jubilé. A cette occasion une joyeuse et familiale séance littéraire a permis aux élèves de faire montre de leurs divers talents, et de remercier les bienfaiteurs et amis de leur « *Alma Mater* ».

Depuis sa fondation par le R. P. Otto Jair le Collège séraphique de Cincinnati a vu sortir des rangs de ses élèves plus de 240 prêtres séculiers et religieux : « *Ad multos annos !* »

Un monument à saint François Solano

LE R. P. Pacifique Otero, O. F. M. a été autorisé par la commission nationale de Buenos-Aires chargée de l'exécution du projet de statue au Thaumaturge franciscain, à se rendre en Espagne pour traiter avec le sculpteur Querol de la réalisation du monument projeté.

Une cité du Tiers-Ordre

A Trieste (Autriche) les Fraternités ont fait construire sur un terrain par elles acquis, divers bâtiments destinés au logement des confrères nécessaires. Une maison commune, bâtie dans cette petite cité du

Tiers-Ordre renferme une bibliothèque, une salle de conférences, une autre salle de divertissements honnêtes et un oratoire.

Voilà une heureuse et généreuse mise en œuvre de ce que la Règle dit de l'assistance aux confrères pauvres et malades.

CANADA

Labitte (Joliette)

DU 22 au 25 novembre, le R. P. Ladislas du couvent de Montréal a donné sur le Tiers-Ordre et sur la Tempérance une série d'instructions qui ont été aussi fructueuses que goûtées : il suffit pour s'en convaincre de savoir que tous les foyers se sont ouverts à la Croix noire et que 32 membres nouveaux ont été revêtus de l'habit du Tiers-Ordre, tandis que 14 novices faisaient profession de la Sainte Règle. La Fraternité a repris une nouvelle jeunesse, sous la vigoureuse impulsion du Visiteur dont la parole apostolique et pleine de charmes captiva toute notre population.

Nos tertiaires retrem্পés dans la ferveur de leur sainte vocation, sont tous résolus à suivre leur Père saint François dans ses luttes contre l'esprit d'orgueil et d'indiscipline qui est l'esprit du monde et de Satan.

Daigne Dieu bénir ces généreuses résolutions et donner à tous la force et la grâce d'y rester fidèles. Notre zélé Pasteur M. le Chanoine La Fortune, à qui nous devons ces jours de bénédiction nous y aidera puissamment.

Le Tiers-Ordre à Saint-Luc

SAINTE-LUC est une petite paroisse de 125 familles environ, dans le comté de Saint-Jean. Ce sont tous de bons chrétiens. Le Tiers-Ordre y a été établi, il y a très longtemps. Depuis une dizaine d'années l'ancien curé, malade et souffrant n'avait pu s'en occuper, mais notre nouveau curé s'y intéresse. Lors de son arrivée, il y a deux ans, il a fait appel aux membres et il ne s'en est trouvé qu'une vingtaine pour répondre. Les autres étaient partis ou morts.

Nous n'avons pas encore d'assemblée mensuelle, étant trop peu nombreux, mais à l'occasion d'une fête ou d'une absolution générale, M. le curé nous réunit, nous fait une instruction sur la Règle et nous donne l'absolution. Que nous sommes heureuses et comme nous lui en sommes reconnaissantes.

Les tertiaires, en ces temps derniers, se sont cotisés pour faire chanter par M. le curé deux grand' messes l'une le jour des Stigmates et l'autre le jour de la fête de saint François. M. le curé voulut bien nous y

adresser un
témoigner d
a pas de dou
teur ne finiss

DU 15 au 1
sainte vi
à Saint-Ferd
une joie pou
année l'assisi
nue. Le 18, c
l'habit de la p
De plus, cert
ner un discrè
Frère Mir
Maître des n
Blais.

Pour les sc
Supérieure
tresse des no
Brodeur ; -Di
Julien, Mme
Les deux H
tent 220 mem
Plaise à Di
gneur, et d'ét

DIMANCHE,
de saint l
novices faisa
encore été d
nité s'accroit
Le dévoué
sant aux nom
du Tiers-Ord
les obligation
à pratiquer la
un si parfait

adresser une allocution, car tous les tertiaires étaient présents pour témoigner de leur zèle et de leur amour pour le Séraphique Père. Il n'y a pas de doute que notre zèle et le dévouement de notre vénéré Directeur ne finissent par attirer d'autres membres. Mde J. C.

Saint-Paulin, comté de Maskinongé.

DU 15 au 18 novembre dernier notre paroisse reçut le bienfait de la sainte visite. Depuis 20 ans elle possède deux Fraternités, dédiées à Saint-Ferdinand et à Sainte-Elisabeth de Hongrie : et c'est toujours une joie pour elle de revoir les fils du Séraphique Patriarche. Cette année l'assistance a été nombreuse aux instructions et l'attention soutenue. Le 18, dernier jour des exercices, 8 hommes et 20 dames prirent l'habit de la pénitence, et 3 frères ainsi que 17 sœurs firent profession. De plus, certains empêchements ayant disparu, le Père Visiteur put donner un discrétore à ces deux fraternités. Voici les noms des élus :

Frère Ministre : François Paquin ; Assistant : Joseph Trempe ; Maître des novices : Ed. Gagnon ; Discrets : Thomas Juneau, Gilbert Blais.

Pour les sœurs :

Supérieure : Mde Th. Juneau ; Assistante : Mme H. Gagnon ; Maîtresse des novices : Mme P. Julien ; Secrétaire-Trésorière : Mme Jos. Brodeur ; Discrètes : Mlle A. Damphousse, Mme L. Reignère, Mme L. Julien, Mme J. Trempe

Les deux Fraternités, malgré beaucoup de décès et de départs comptent 220 membres, les sœurs sont aux nombres de 166.

Plaise à Dieu d'accroître en nous l'esprit de Jésus-Christ notre Seigneur, et d'étendre son règne dans nos familles et notre chère paroisse.

Fr. X.

Lachine

DIMANCHE, le 29 novembre, la fête de Tous les Saints des Trois Ordres de saint François, fut marquée par une cérémonie très édifiante : 41 novices faisaient profession. Ce nombre, le plus grand qu'il nous ait encore été donné d'enregistrer semble prouver que notre chère Fraternité s'accroît et prospère sensiblement.

Le dévoué directeur, M. le chanoine Savaria, curé de Lachine, s'adressant aux nombreux tertiaires réunis à cette occasion leur fit sur la règle du Tiers-Ordre une instruction éloquent et pratique, leur en montrant les obligations, les devoirs et les beautés ! Puis il les exhorta fortement à pratiquer la pénitence dont notre séraphique Père saint François fut un si parfait modèle !

Sr Secrétaire.

Ancienne Lorette

À l'occasion de la neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée-Conception prêchée par les RR. PP. Justin et Joachim, le Tiers-Ordre a recruté 201 nouveaux membres, parmi lesquels bon nombre d'hommes et de jeunes gens, ce qui porte le nombre des tertiaires à environ 600.

Ce beau chiffre dit assez combien les prédicateurs ont été goûtés ; il ne dit pas moins éloquemment quelles sont la foi et la piété de notre paroisse ; car si les Pères nous ont fait valoir les avantages spirituels du Tiers-Ordre, ils n'ont pas moins appuyé sur les obligations que le Tiers-Ordre impose à ses membres, et c'est en connaissance de cause, en toute ferveur et générosité que les nouvelles recrues de l'armée Séraphique ont accepté les uns et les autres.

Une tertiaire.

Saint-Jean Chrysostome, Co. de Lévis

LES Fraternités de cette chrétienne paroisse eurent la visite canonique à l'occasion des fêtes de la Toussaint. Du reste, la visite se fait régulièrement depuis déjà longtemps. Aussi, grâce à cela et au zèle de Monsieur le Directeur, on trouve à Saint-Jean Chrysostome des tertiaires qui observent bien leur règle. Malgré une température défavorable, ils répondirent à l'appel du R. Père Visiteur et se rendirent nombreux aux réunions où il les avait convoqués. Une cérémonie de quelques prises d'habit clôtura les exercices de la visite. Le R. Père Visiteur exprima le souhait que ces jeunes novices fussent suivis de beaucoup d'autres.

A Saint-Jean-Chrysostome, en effet, beaucoup de chrétiens, sans presque rien ajouter à leur manière de vivre habituelle, peuvent se procurer les immenses avantages du Tiers-Ordre.

Sherbrooke

LE 26 octobre le R. P. Marie-Raymond ouvrait, à la cathédrale, les exercices de la retraite franciscaine et de la visite canonique de nos deux Fraternités.

Chaque matin du Triduum l'entretien fut consacré à l'étude de la vie d'amour de Dieu envisagé dans son début, son progrès et sa perfection. Aussi le Père Visiteur nous retint-il constamment près de notre Maître adoré Jésus, d'abord agonisant ; puis, gravissant chargé de la croix son douloureux calvaire ; enfin, vivant crucifié ses dernières heures et accueillant la mort. O triple vision du Christ, puisse ton précieux souvenir ne jamais s'effacer de nos âmes désireuses de suivre notre Père saint François jusqu'au sommet du Calvaire de la vie séraphique !

Le soir, en présence des nombreux fidèles qui se joignaient à nous, après avoir exhorté les âmes généreuses à entrer dans la famille fran-

ciscainé et es-
cher, le Père s
Ordre.

La Règle bi
sûr d'user, dar
de mortels au

L'Ordre lui-
de toute condi
des bonnes œu
lièrement puis
anti-chrétien

familles, des p
La vocation
et nous déterr
multiples aspe
prédilection di

La journée é
teur célébra le
Communion, n
victime qui do

Une cérém
26 sœurs et 5 fi
jour. La procl
immédiatemen

Fraternité d
Ministre : l
Maître des nov
sorier : M. J.
Vézina.

Fraternité d
Supérieure :

Codère ; Secr
Maîtresse des
vre ; Sacristie
Codère, E. Da
berland. Zélati

Avant de no
lut une dernier

S'inspirant d
recommandatio
Pénitence, aien
"imiter," il noi

ciscajnè et essayé de dissiper les préjugés qui les en auraient pu empêcher, le Père s'applique à nous faire mieux connaître et apprécier notre Ordre.

La *Règle* bien pratiquée nous apparut alors comme le moyen le plus sûr d'user, dans le monde, sagement et prudemment de la vie, que tant de mortels achèvent sans jamais en avoir compris le légitime emploi.

L'Ordre lui-même par l'union de ses membres de tout âge, de tout rang, de toute condition dans la pratique intégrale de la foi chrétienne, le zèle des bonnes œuvres et l'exemple des vrais vertus, se révéla à nous singulièrement puissant pour combattre la pernicieuse influence de l'esprit anti-chrétien qui ruine toute morale et fait le malheur des âmes, des familles, des paroisses' . . .

La vocation au Tiers-Ordre, c'est-à-dire cette grâce qui nous incline et nous détermine à entrer dans l'Ordre, envisagée, à son tour, sous ses multiples aspects nous fut montrée comme une indiscutable preuve d'une prédilection divine à l'égard de l'âme qui en est favorisée.

La journée du 29 commença par la communion générale. Le P. Visiteur célébra le très saint Sacrifice et voulut bien, avant et après la sainte Communion, nous dire comment l'âme franciscaine doit recevoir cette victime qui doit être sa vie et la remercier de sa venue.

Une cérémonie de prise d'habit devait clôturer la sainte visite ; 26 sœurs et 5 frères revêtirent les livrées séraphiques, le soir de ce même jour. La proclamation des membres des nouveaux discrétaires suivit immédiatement dans l'ordre suivant :

Fraternité des Frères :

Ministre : M. C. O. Genest ; Assistant ministre : M. A. Lancôt ; Maître des novices : M. E. Labadie ; Secrétaire : M. P. Boucher ; Trésorier : M. J. A. Robitaille ; Discrètes : A. Audet, C. A. E. Lefebvre, J. Vézina.

Fraternité des sœurs :

Supérieure : Mde C. O. Genest ; Assistante supérieure : Mde E. Codère ; Secrétaire : Mde Joncas ; Trésorière : Mde J. O. Ledoux ; Maîtresse des novices : Dlle Provost ; Infirmière : Mde C. A. E. Lefebvre ; Sacristine : Dlle Leclerc ; Discrètes : Mdes Frs. Godbout, A. Codère, E. Dauphinais, Bellavance, Landry, O. Pépin, A. Dion, Chamberland. Zélatrice de la *Revue* : Dlle Céline Vallée.

Avant de nous donner la bénédiction apostolique le P. Visiteur voulut une dernière fois nous adresser la parole.

S'inspirant de ces paroles de Léon XIII : " Le point principal de notre recommandation, c'est que ceux qui auront revêtu les insignes de la *Pénitence*, aient les yeux fixés sur leur saint Instituteur et s'attachent à l'imiter, " il nous exhorta au culte de notre Séraphique Père, nous mon-

trant dans la dévotion éclairée, affectueuse et généreuse à saint François le secret de la fidélité aux promesses de notre profession.

Jésus nous bénit ensuite et nous nous séparâmes reconnaissants envers Dieu de ces jours de retraite et bien résolus de mener une vie plus digne de notre beau titre d'enfants de saint François. M. M.

ÉTATS-UNIS

Fall-River Mass. Fraternité Sainte-Elisabeth,

La *Revue* de décembre annonçait dans la nécrologie la mort de notre chère sœur en saint François, Madame R. Gaudreau née Maria Lafrenière.

Depuis longtemps elle remplissait gratuitement à nos réunions la place d'une organiste dévouée, et nous tenons, puisque le Bon Dieu nous prive de ses services, à témoigner publiquement de notre gratitude. Mais cette perte n'est pas la seule que nous cause la mort de Mde Gaudreau. Sa digne mère qui venait d'être réélue secrétaire, très affectée et obligée de se consacrer à l'éducation de sa petite fille, s'est retirée de cette charge, à nos communs regrets.

Voici d'ailleurs la composition du discréttoire tel qu'il est sorti de nos récentes élections :

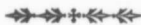
Supérieure : Mde J. Renaud ; Assistante : Mde C. Marcoux ; Maîtresse des novices : Mde Elz. Paradis ; Seconde Maîtresse : Mde D. Dufresne ; Secrétaire (démissionnaire) : Mde P. Lafrenière ; Trésorière : C. Dansereau ; Infirmière : N. Gauthier ; Discrètes : Mdes Louis Smith, George Clément ; Milles Ludivine Thibault, Wilhelmine Picard, R. Thibault, zélatrice de la *Revue*.

A sa prochaine réunion le discréttoire s'occupera de la nomination d'une secrétaire.

Le noviciat est fervent et les novices bien assidues à leurs réunions particulières. Elles promettent de devenir de véritables enfants de saint François.

Le grand évènement, c'est la formation d'un ouvroir pour les pauvres. Au commencement de l'hiver l'œuvre était opportune, et quoiqu'elle ne soit qu'à son début, ce début même fait bien augurer de l'avenir. Notre zélée Supérieure et quelques dames ont quêté de bonnes marchandises que chaque lundi après-midi d'autres personnes viennent mettre en œuvre ; leur nombre et leur dévouement s'accroît à chaque réunion et nous espérons pouvoir bientôt offrir au Bon Dieu des résultats satisfaisants pour ses pauvres et pour sa gloire.

Sr P. Secr. intérimaire



Cette année district, en pl on ; mais par les hommes n pas trouver l'entretien d'u

C'est au demandant u demain mati l'instant ; j'en de s'appeler Laurent m'en de Laurence-tifie régulière quand il n'est

Ce bon sai tous rapports, justifier les b quelques mois on mit le feu un petit orat dormais de to Tsinanfou, et

Actuellement sont nombreux testants chinois Pauvres Mou-cils font pour n



Les Missions Franciscaines

CHINE

LETTRE DU R. P. IRÉNÉE-MARIE

Wei-hsien, 14 octobre 1908.

Cette année, comme bouquet de saint François, j'ai reçu un nouveau district, en plus de celui de Wei-hsien. C'est provisoirement, me dit-on ; mais par ici, bien souvent le provisoire dure longtemps. Hélas ! les hommes nous manquent, et les ressources aussi... Ne pourriez-vous pas trouver quelque âme généreuse qui voudût bien se charger de l'entretien d'une vierge catéchiste ?

C'est au 1^{eres} Vêpres de ma fête que m'arrivait votre lettre, demandant un baptême au nom de Marguerite-Marie ; or, le lendemain matin, saint Irénée m'envoyait une petite fille trouvée à l'instant ; j'en fis aussitôt une chrétienne, qui paraît tout heureuse de s'appeler « Marguerite-Marie-Irène. »—Un peu plus tard, saint Laurent m'en envoyait une autre, qui sourit gracieusement au nom de Laurence-Marie Thérèse ; je la baptisai à Th'ong K'iao, où pontifie régulièrement le cher Père Pierre-Baptiste, à 35 lis de Wei-hsien, quand il n'est pas avec moi.

Ce bon saint Laurent tient décidément à ce que je l'imite sous tous rapports, jusqu'à me faire... rôtir comme lui ; peut-être veut il justifier les bruits de martyr qui couraient sur mon compte, il y a quelques mois, au Canada ? Toujours est-il que, vers cette époque, on mit le feu à la maison où je passais une nuit, en voyage ; c'était un petit oratoire ; la fenêtre en papier fut brûlée, pendant que je dormais de tout mon cœur... L'affaire a été portée au Mandarin de Tsinanfou, et n'est pas encore terminée.

Actuellement, à Wei-hsien règne un calme parfait ; les conversions sont nombreuses, et j'enregistre consciencieusement quantité de protestants chinois, qui quittent leurs « *Mou-ché* » (pasteurs) désolés. Pauvres *Mou-ché* ! je les plains, mais je reste bien disposé à continuer ; ils font pour nous, sans le vouloir, l'office de saint Jean-Baptiste. Je

leur ai même pris une catéchiste qui, après avoir fait des adeptes protestants, va maintenant partout où elle était passée, disant qu'elle s'est trompée, que c'est le Catholicisme et non le Protestantisme, qui est la vraie voie. Pauvres *Mou-ché!* Que leur sert de s'être donné tant de peine, pour former des catéchistes, leur apprendre à lire les caractères chinois, pendant plusieurs années, etc ! Leur beau zèle se tourne contre eux, car en somme ils ont travaillé pour les Catholiques !

Priez bien à toutes nos intentions, et n'oubliez pas que nous avons besoin de secours : secours en hommes et en ressources !

FR. IRÉNÉE MARIE
miss. apost.

LETTRE D'UNE CATÉCHISTE CHINOISE

A une Bienfaitrice du Canada

Naen-liou le 13 de la 8e lune (8 septembre 1908)

Salutations et hommages à vertueuse sœur et grand personnage !

Aujourd'hui, c'est fête de la Nativité de la Sainte Vierge. Le Père spirituel Tchéou (P. Irénée) a donné le baptême aux chrétiens de Naen-liou, à 17 chrétiennes et à 15 hommes. Aujourd'hui tous sont dans la joie, tous sont venus en présence du Père spirituel lui demandant l'image de leur patron.

Le Père a dit qu'il y a dans les lointains pays, une chrétienne très fervente, très bonne, qui fait sans cesse don de beaucoup d'objets pieux ; nous vous remercions donc pour vos bontés, pour vos aumônes aux pauvres Chinois ; mais nous n'avons pas d'autre moyen de vous récompenser pour votre charité, sinon que de toujours prier pour vous, de demander au bon Dieu, à sa Sainte Mère, de vous accorder la paix de l'âme et du corps. Aujourd'hui les chrétiens qui viennent d'être baptisés, n'ayant plus aucun péché, leurs prières sont certainement entendues de Dieu. Aux nouveaux baptisés, j'ai dit : « Vous tous, il faut témoigner votre reconnaissance à votre bienfaitrice, à celle qui a envoyé tant de choses. » Aux grandes personnes j'ai fait réciter tout le Rosaire, aux petits enfants, un chapelet, tous ont prié pour vous, pour reconnaître vos bienfaits.

Ensuite, fille ; dans le seulement pe dit que vous Dieu la prot vous a le pré jourd'hui so Annz, Agith rine, Margue envoyer l'ima Toutes les grande saluta Enfin, nou

A Wan-kia fimes une jo cour. Avant tour des femr

Quelques l n'osèrent pas présenter leu mon catéchi facile. Il les n'ont plus la c

« — Et cep Tien-tchou-kia prêtres !...

« Il n'y a pa Lou-tei-lou, L un de ceux-là,

Ah ! la que sionnaires qui sept catéchist plus pour que

t des adeptes
disant qu'elle
protestantisme,
sert de s'être
pprendre à lire
Leur beau zèle
ur les Catholi-

ue nous avons
es !

ÉE MARIE
apost.

ISE

e 1908)

personnage !

erge. Le Père
chrétiens de
hui tous sont
iel lui deman-

hrétienne très
coup d'objets
r vos aumônes
oyen de vous
irs prier pour
vous accorder
s qui viennent
sont certaine-
i dit : « Vous
bienfaitrice, à
onnes j'ai fait
tous ont prié

Ensuite, vous avez envoyé de l'argent pour l'entretien d'une petite fille ; dans la suite elle n'oubliera pas votre bienfait ; elle priera, non seulement pour vous, mais aussi pour votre nièce. Car le Père nous a dit que vous demandiez aussi des prières pour votre nièce ; daigne Dieu la protéger tout spécialement. La petite Chinoise adoptée par vous a le prénom de L... Les prénoms des nouvelles baptisées d'aujourd'hui sont nombreux ; il y a : Marie, Monique, Barbe, Agnès, Ann, Agithe, Thérèse, Rose, Claire, Elisabeth, Philomène, Catherine, Marguerite ; toutes ont leur Patronne et vous prient de leur envoyer l'image de leur Patronne.

Toutes les chrétiennes se mettent à genoux pour vous faire la grande salutation, toutes vous remercient.

Enfin, nous saluons notre très vertueuse sœur.

T'ENG MARIE.

BONNE RÉPONSE

A Wan-kia-k'ou-tze, raconte le P. Anselme Clavel, O. F. M. nous fimes une journée de catéchisme en images, en plein air, dans la cour. Avant midi, 80 hommes assistèrent à la séance ; le soir fut le tour des femmes, en même nombre.

Quelques hommes revinrent et parmi eux des protestants, qui n'osèrent pas protester. Ils attendirent la fin de la séance pour aller présenter leurs objections à mon catéchiste. Ils tombaient bien : mon catéchiste est un ancien protestant, instruit et de parole facile. Il les battit si fort, durant plusieurs heures, que d'aucuns n'ont plus la conscience tranquille.

« — Et cependant, hasarde timidement l'un d'eux, *le romain le Tien-tchou-kias* (la religion catholique) à produit de mauvais prêtres !... »

« Il n'y a pas à le nier, riposte imperturbablement le catéchiste — *Lou-tei-lou*, Luther, le fondateur du protestantisme, était justement un de ceux-là, un mauvais prêtre de l'Église catholique. »

L'ŒUVRE DES CATÉCHISTES

Ah ! la question d'argent, voilà la grosse préoccupation des missionnaires qui ne devraient avoir à s'occuper que d'âmes ! « J'ai dix-sept catéchistes, écrit un missionnaire, il m'en faudrait beaucoup plus pour que le nombre des baptêmes correspondît au nombre des

catéchumènes. Mais chaque catéchiste me coûte 10 francs par mois (2 piastres !). Où les trouver ? » Et il y a 400 millions de païens dans cette immense Chine.

Une œuvre s'est formée à Boston, Mass. dans le but d'augmenter les ressources des missionnaires. L'Archevêque l'encourage hautement et dit que les œuvres diocésaines loin d'en souffrir n'en recevront que bénédictions. Une œuvre analogue est due à l'initiative des tertiaires allemands.

Quand on songe que les sommes gaspillées chaque jour en futilités, en plaisirs vains et parfois criminels pourraient être utilisées pour le salut des âmes, la parole du divin Maître résonne aux oreilles comme l'écho lugubre d'un anathème : Qu'il est difficile aux riches d'entrer dans le royaume des cieux !

JAPON

Sapporo, 15 octobre 1908.

Mon Très Révérend Père,

Notre nouveau couvent, je pourrais bien dire notre premier couvent au Japon (car la petite résidence dont la *Revue* a donné la photographie n'était que provisoire), a été placé par le R^me Père Général sous la protection de saint François : c'est le patron du couvent de Sapporo.

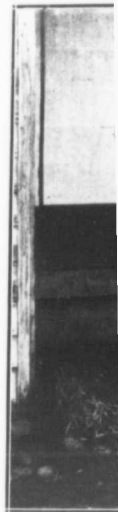
Et les circonstances nous ont permis d'affirmer ce patronage et de nous placer plus spécialement sous sa protection.

Les travaux étant enfin à peu près terminés, nous avons pu commencer notre déménagement le 15 septembre.

Le 16, une pluie torrentielle menaçait d'interrompre les transports et de nous laisser deux demi-installations. Heureusement le voisin qui s'était chargé du transport s'est montré très complaisant et a travaillé toute la journée sous l'averse. Si bien que, le 16 au soir, nous nous trouvions réunis pour la bénédiction du couvent.

En attendant la visite de Mgr Berlioz qui doit bénir solennellement la chapelle, le Père Supérieur a béni le couvent pour nous permettre d'y habiter en paix.

Le lendemain, fête des Stigmates de N. P. Saint François, l'office divin est récité dans le chœur qui s'ouvre sur le côté du sanctuaire.



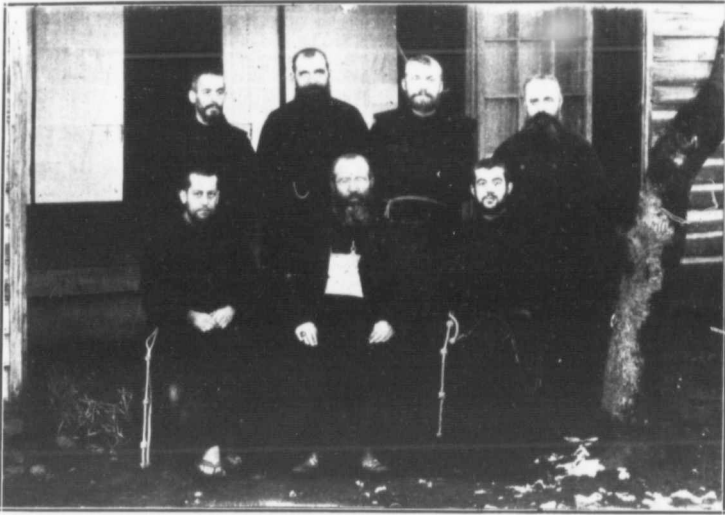
En haut : R. P.
En bas

MISSIONN.



En haut :
En bas : P. Can,

A SAPPORO, JAPON



En haut : R. P. Maurice, R. P. Billiet des M. E., R. P. Wenceslas, R. P. Lafon des M. E.
En bas : Fr. Gabriel, Mgr Berlioz des M. E., R. P. Pierre Gauthier.

MISSIONNAIRES FRANCISCAINS A TSING CHOW FOU, CHANGTONG OR.
(4 octobre 1908)



En haut : P. Arsène, P. Pierre Ete, P. Joseph, P. Césaire, P. François.
En bas : P. Can, P. Suin, P. Mansuet, Mgr Wittner, P. Eugène, P. Irénée, P. Damascène,
P. Mathieu

On célèbre
et Notre S.

Entre la
coup à fair

Une aut
hélas ! attr

Le 18 a
qu'un des
gères de Pa

Ce bon
tant de ser
pris le ger
poitrinaire.

Ni un séj
prendre n'a
il tout de s
calme et ré
caines le vei

Nous-mêt
huit jours, li

Monseign
Sendai, ne j
de même pr

Il reçut l'h

Heureux l
frère, un pré
exhorté dan
reux surcou
dépensé leur
la mort, con
quitté. . .

Cependant

La messe
ordinaire, de

Pour reha
devant le tré
chrétiens.

Le courag

On célèbre pour la première fois la messe dans la nouvelle chapelle, et Notre Seigneur vient habiter au milieu de nous.

Entre la fête des Stigmates et le 4 octobre, il nous restait beaucoup à faire pour mettre le couvent en ordre.

Une autre occupation, que nous n'avions pas prévue, est venue hélas ! attrister ces premiers jours.

Le 18 au soir, un chrétien arrive de la mission et nous annonce qu'un des deux missionnaires, le père Billiet, des Missions Étrangères de Paris, venait d'être pris de crachements de sang.

Ce bon Père qui nous visitait si volontiers, et nous avait rendu tant de services comme interprète dans nos courses en ville, avait pris le germe de cette maladie il y a 3 ans en assistant un enfant poitrinaire.

Ni un séjour au sanatorium de Hong Kong, ni les soins qu'il dut prendre n'avaient pu depuis ce temps enrayer le mal, aussi comprit-il tout de suite que c'était la fin qui approchait. Il la vit venir avec calme et résignation, parfois avec désir et joie. Les Sœurs Franciscaines le veillèrent plusieurs nuits.

Nous-mêmes, nous allions à tour de rôle pour l'assister. En huit jours, la maladie fit son œuvre.

Monseigneur, les autres missionnaires réunis pour la retraite à Sendai, ne purent venir le voir, mais le cher malade se disait tout de même privilégié d'être ainsi entouré à ses derniers moments.

Il reçut l'habit du Tiers-Ordre et fit profession sur son lit de mort.

Heureux les missionnaires qui, comme lui, peuvent avoir un confrère, un prêtre qui leur administre les secours de la religion et les exhorte dans leur langue maternelle au redoutable passage. Heureux surtout ceux qui, comme lui encore, ayant généreusement dépensé leurs forces au service de Dieu, voient sans crainte venir la mort, confiant dans les promesses de Celui pour qui ils ont tout quitté...

Cependant, la Saint François arrivait à grands pas.

La messe de 9 heures, *grand'messe basse* à la mission en temps ordinaire, devait avoir lieu chez nous, mais *grand'messe chantée*.

Pour rehausser encore l'éclat de la cérémonie, la messe eut lieu devant le très saint Sacrement exposé, grande nouveauté pour les chrétiens.

Le courage de ces bons chrétiens fut mis un peu à l'épreuve. La

pluie qui tombait depuis quelques jours avait rendu les chemins bien mauvais. Mais leur esprit de foi, aidé peut être (qui sait ?) d'une pointe de curiosité, l'emporta sur les difficultés, et la chapelle se trouvait bien juste pour les 80 à 90 chrétiens qui étaient venus, augmentés de quelques païens des environs.

Les Sœurs Franciscaines étaient venues aussi, et, grâce à leur concours, la messe et le salut furent chantés d'une façon vraiment digne de la fête.

Après la messe, pour que la fête fut complète, une tasse de thé et quelques gâteaux attendaient les chrétiens pour leur donner la force de reprendre le chemin boueux.

Mais il ne leur suffisait pas d'avoir vu la chapelle. Ils voulaient voir le couvent, curiosité bien légitime, et qu'ils purent satisfaire tout à leur aise.

Pour des Japonais habitués à loger une famille de 8 à 10 personnes dans une maison grande comme 4 à 5 cellules, ils ne pouvaient comprendre que nous ne fussions que 4 dans une si grande maison.

Nous dûmes leur expliquer que nous comptions bien être plus nombreux, et que d'autre part les règlements de notre Ordre nous obligeaient à avoir des pièces séparées pour les différentes nécessités du couvent.

Ce mot de *règlement* est un mot bien commode au Japon. Quand on a dit : « C'est le Kisoku, » le Japonais s'incline et ne demande plus rien.

Notre petite maison pour les étudiants est ouverte. Déjà deux sont entrés. L'un étudie le catéchisme et pense sérieusement à apprendre la Religion. L'autre se prétend baptisé dans la secte protestante de l'église indépendante du Japon. Il trouvera peut-être ici la vraie lumière. Avec le temps, nous tâcherons d'étendre cette œuvre si intéressante.

La pension est tenue par une famille de bons catéchumènes dont l'influence peut faire du bien à ces jeunes gens.

Quelques voisins parlent d'étudier la Religion. Peu à peu le ministère deviendra plus actif.

En attendant nous avons toujours un certain nombre d'élèves pour les langues.

Sans qu'on le voie aussi clairement, il se fait là également du bien par l'exemple et les idées jetées dans les esprits actifs et observateurs.

L'occupatio
durera longten
la langue parl
autre affaire. (C
ce qu'on enten

Vous voyez (C
à nous, pour d
nous avons aff
laissent touche

De notre côté
da. C'est notre
grâces nécessai

Et vous, me
affectueusemen



Départ

L



A I
no
d'
ap
de
la
R
de
po

charité le rend
anglaise qui fré
en lui une inf
assurée dans leu
d'honneur et d
vent de Montr

chemins bien
sait ?) d'une
pelle se trou-
nus, augmen-

ce à leur con-
raiment digne

asse de thé et
onner la force

Ils voulaient
satisfaire tout

à 10 person-
ne pouvaient
ande maison.
ien être plus
e Ordre nous
tes nécessités

apon. Quand
ne demande

Déjà deux sont
it à apprendre
e protestante
re ici la vraie
ette œuvre si

humènes dont

Peu à peu le

d'élèves pour

ement du bien
t observateurs.

L'occupation la plus importante, le travail le plus difficile et qui durera longtemps encore, c'est l'étude de la langue, et je veux dire la langue *parlée*, car l'étude des caractères est encore une bien autre affaire. Que de fois on reste court, incapable de comprendre ce qu'on entend ou d'exprimer ce que l'on pense !

Vous voyez que toujours les prières nous sont bien nécessaires, et à nous, pour devenir de bons ouvriers évangéliques, et à ceux à qui nous avons affaire pour que leurs cœurs s'ouvrent à la grâce et se laissent toucher.

De notre côté nous vivons bien en union avec nos Frères du Canada. C'est notre famille spirituelle, et là aussi le travail est grand, les grâces nécessaires, que Dieu veuille exaucer nos prières mutuelles !

Et vous, mon Très Révérend Père, veuillez bénir vos enfants affectueusement dévoués en N.-S.

FR. MAURICE BERTIN, O. F. M.
miss. apost.



Départ d'un missionnaire pour le Japon



LA mission de Sapporo continue d'exercer parmi les nôtres son héroïque séduction et les âmes japonaises d'exciter en nos religieux le zèle et la ferveur apostoliques. Le R. P. Christophe Fitzmaurice vient de quitter le couvent de Montréal où il a exercé la charge de Vicaire pour aller rejoindre à Sapporo les RR. PP. Maurice Bertin et Pierre Gauthier. Son départ est sans doute une perte, et une grande perte pour ses frères d'abord à qui son dévouement et sa charité le rendaient cher, et ensuite pour les fidèles de langue anglaise qui fréquentent notre église conventuelle et qui trouvaient en lui une infatigable assiduité au confessionnal et une ressource assurée dans leurs besoins et leurs peines. Mais cette perte est pleine d'honneur et de consolation : pleine d'honneur puisque notre couvent de Montréal est fier de devenir une pépinière d'apôtres pour

les missions lointaines ; pleine de consolation puisqu'il est impossible que le bon Dieu se laisse vaincre en générosité et ne répande pas, à cause de ces sacrifices, la fécondité de ses bénédictions sur notre noviciat et notre collège séraphique.

C'est le dimanche 6 décembre, qu'eut lieu la cérémonie impressionnante du départ. Le matin, le cher partant chanta la messe conventuelle, et grand fut le nombre des fidèles qui tinrent à communier une dernière fois de sa main. Le soir après le chant des Complies, devant une assistance si considérable que l'église la contenait à peine, la communauté fit ses adieux solennels au missionnaire.

Une pathétique allocution du R. P. Ethelbert esquissa d'abord, en langue anglaise, le rôle de l'apôtre dans l'Église et le monde au point de vue religieux et civilisateur ; l'histoire des missions franciscaines au Japon, la fécondité et la perpétuité d'un enseignement scellé par le sang de martyrs sans nombre ; puis au nom des Fraternités des tertiaires anglais, l'orateur présenta au cher Père Christophe les remerciements et les vœux de tous. Bien des larmes coulèrent dans l'auditoire tandis qu'avec discrétion, le R. P. Ethelbert rappelait les principales qualités d'un ministère laborieux et fécond, et les fruits de salut qu'avaient portés les vertus religieuses et sacerdotales de notre confrère.

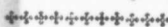
Après avoir solennellement béni le crucifix de mission de son bien aimé fils et le lui avoir imposé, le T. R. P. Colomban-Marie, Ministre provincial, prit la parole, et dans une allocution vibrante, il offrit à son tour les remerciements et les vœux de la communauté, puis parla de la vocation du missionnaire et des devoirs des parents à cet égard : « La moisson, dit-il, est immense : elle est mûre pour la faucheuse, mais les ouvriers ne sont pas assez nombreux. Est-ce à penser que Dieu refuse à son Église les vocations apostoliques ? Non ; c'est que les âmes des enfants, amollies par les habitudes d'une vie sans contrainte et sans mortification ne sont plus assez généreuses et énergiques pour entendre et pour suivre l'appel de Dieu ! Parents chrétiens ! votre indolence coupable, votre faiblesse à l'égard de vos enfants, devra rendre compte au juste Juge de ces vocations perdues, de ces talents dilapidés et du salut de ceux qui attendaient la parole divine dont vous les avez frustrés ! »

Le baisement des pieds suivit cette allocution, et après la consécration du missionnaire à Marie-Immaculée, après la bénédiction d

Très Saint Sacre
cher partant. Ce
calme, un ordre
portait ses fruit
pensées de foi e



Ch



LE POR

RAND
—
—
—

à l'instant au gra

— Dans ma p

par la foule, je l'a

Les deux inter

ans, s'étaient arré

gnait sur leurs vi

poches, les plis d

recherches avec u

par elle à l'opérat

la sollicitude de l

« Que contena

— Mon billet.

tion et les lettres

viens d'en retirer

gés au Bazar...

— C'est donc a

— Y retourner

cohue un portefe

aux pieds, pouss

(1) Melle A. de St

isqu'il est impos-
ité et ne répande
bénédictions sur

émonie impres-
chanta la messe
ui tinrent à com-
près le chant des
le l'église la conte-
au missionnaires
quissa d'abord, et
e monde au point
ions franciscaines
nement scellé par
s Fraternités de
e Christophe les
es coulèrent dans
lbert rappelait le
nd, et les fruits de
erdotales de notre

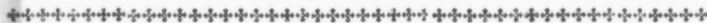
ission de son bien-
ban-Marie, Minis-
n vibrante, il offri-
mmunauté, puis
des parents à ce-
tûre pour la faux-
t-ce à penser que
s ? Non ; c'est que
une vie sans con-
téreuses et énergi-
u ! Parents chré-
à l'égard de vos
rocations perdues
endaient la parole

et après la conse-
la bénédiction de

Très Saint Sacrement, les fidèles furent admis à baiser le crucifix du cher partant. Cette cérémonie qui dura près d'une heure se fit avec un calme, un ordre, une ferveur bien expressifs. Évidemment le départ portait ses fruits, et l'enseignement du zèle pénétrait les âmes de pensées de foi et de charité.



Chronique Antonienne



LE PORTEFEUILLE DE L'INSTITUTRICE (1)



GRAND Dieu ! mon portefeuille ! . . .

— Eh bien ?

— Perdu ! je l'ai perdu ! mon Dieu ! . . .

— Voyons ! es-tu bien sûre ? Tu viens de t'en servir à l'instant au grand Bazar. Où l'as-tu mis ?

— Dans ma poche de jupe . . . et il n'y est plus. Sans doute, serrée par la foule, je l'aurai glissé à côté de l'ouverture . . . »

Les deux interlocutrices, deux jeunes filles d'un peu plus de 20 ans, s'étaient arrêtées sur le trottoir, et la même inquiétude se peignait sur leurs visages. La propriétaire du portefeuille explorait ses poches, les plis de sa robe, son sac à main. Son amie assistait aux recherches avec un frémissement qui manifestait le vif intérêt pris par elle à l'opération. Le dialogue, entre-temps, continuait, unissant la sollicitude de l'une aux anxiétés de l'autre.

« Que contenait-il ?

— Mon billet de demi-place, un mandat de 110 frs, ma nomination et les lettres de l'Inspecteur d'Académie . . . Heureusement je viens d'en retirer les 50 francs que j'avais emportés et que j'ai changés au Bazar . . .

— C'est donc au Bazar que tu l'as perdu. Il faut y retourner.

— Y retourner ! Comment veux-tu que je retrouve dans cette cohue un portefeuille grand comme la main ? . . . Il aura été foulé aux pieds, poussé dans quelque coin, déchiré, sali ! . . . O saint

(1) Melle A. de St. J. (Memento. novembre 1908. p. 97.)

Antoine ! s'écria avec une vive ferveur la pauvre enfant, ô saint Antoine ! je vous promets une messe pour vos âmes abandonnées du Purgatoire, si vous me faites retrouver mon portefeuille !

— Allons toujours au grand Bazar » répondit l'autre, médiocrement confiante ; elle n'eût pourtant pas voulu contrister son amie en lui avouant qu'elle doutait fort que jamais saint Antoine fit retrouver une aiguille dans une botte de foin.

Au grand Bazar, où elles rentrèrent vers les quatre heures, la vente battait son plein. C'était précisément un jour d'occasions exceptionnelles et les commis étaient littéralement envahis. Nos chercheuses s'adressèrent au chef de rayon impassible et correct qui leur conseilla « d'aller voir à la caisse. »

A la caisse, on ne savait rien du portefeuille.

« Impossible de chercher ce soir, vous comprenez ; trop de monde... demain matin, les balayeurs trouveront... peut-être... En attendant, allez à la police faire votre déclaration : c'est plus sûr. »

Elles s'y rendirent. A l'interrogatoire qu'un agent galonné et rébarbatif leur fit subir, elles s'imaginèrent qu'on les prenait pour des aventurières, et leur crainte d'être arrêtées dissipa le peu d'espoir qui leur restait.

Minutes cruelles. La malheureuse jeune fille n'était que de passage à E***, et elle était attendue le soir même à Saint J —, petite ville des environs. Alphonsine, son amie lui proposa de télégraphier que son arrivée était remise au lendemain et de passer la nuit chez elle : « Demain, disait-elle, nous aurons des nouvelles de ton portefeuille, soit au magasin, soit à la police. »

Jeanne se laissa persuader ; toutefois au repas, malgré les efforts de ses hôtes, elle manqua lamentablement d'entraîn. A l'aube, elle n'avait pas encore fermé l'œil.

« Le mandat de 110 francs, concluait elle pour la millième fois, sans doute c'est beaucoup pour mon petit budget. Mais ma nation, mes brevets, les lettres de l'Inspecteur, c'est tout de suite que j'en ai besoin ! comment me présenter sans cela ? Vraiment c'est mal débiter. »

Et elle comparait mélancoliquement sa joie de la veille à sa présente tristesse ; elle se rappelait son émotion à la vue de la grande enveloppe officielle que le facteur lui remettait, en levant plus haut que de coutume son vieux képi ; le cri de joie qu'elle avait poussé

en lisant le
J. — ! nom
hâte à venir
arrêt à E***
Tout avait l
zar ! que n'a
Ces pensés
tous les déb
accourus noi
avait un instr
elle était née
Elle aurait
veille d'entre
fille — et mé
philosophie
Notre Jear
noire lui fit ce
nairement tar
et d'égoïsme
tait un somn
attendit que l
Le grand I
rent ; un cor
caisse qu'on r
« C'est ma
n'y trouveron
— Viens qu
de trouver toi
O bonheur
gne en bonne
Le portefe
milieu d'une r
et rébarbatif,
jectura « que
— ou sa voleu
subséquemen
Saint Antoi

en lisant le diplôme : « Maman ! je suis nommée ! nommée à Saint J. — ! nommée après seulement six mois de stage ! » elle revoyait sa hâte à venir visiter son poste, les péripéties de son voyage et de son arrêt à E*** pour mettre Alphonsine au courant de son bonheur... Tout avait bien été jusqu'à cette malencontreuse visite au grand Bazar ! que n'avait-elle attendu au retour pour acheter ces fantaisies ?...

Ces pensées avaient occupé son insomnie et, comme il arrive, tous les déboires, grands et petits, de sa printanière existence étaient accourus noircir l'horizon que sa nomination d'institutrice titulaire avait un instant illuminé d'espairs. C'était toujours la même chose ! elle était née malheureuse... etc...

Elle aurait bien mieux fait de dormir ; mais à vingt-deux ans, à la veille d'entrer définitivement dans la carrière, quel cœur de jeune fille — et même quel cœur d'institutrice — serait assez bardé de philosophie pour prendre cet héroïque et reposant parti ?...

Notre Jeanne ne le prit pas, et j'ajoute à sa honte que son humeur noire lui fit complètement oublier saint Antoine en qui elle avait ordinairement tant de confiance... même, n'accusa-t-elle pas d'indifférence et d'égoïsme son amie Alphonsine dont la calme respiration dénotait un sommeil sans angoisses ! Cependant elle la laissa dormir et attendit que le grand jour lui permit de recommencer ses démarches.

Le grand Bazar se trouva le premier sur leur chemin. Elles entrèrent ; un commis qui bâillait en époussetant un rayon s'assura à la caisse qu'on n'y avait point rapporté l'objet.

« C'est ma chance, dit Jeanne. Inutile d'aller à la police : nous n'y trouverons rien.

— Viens quand même, répliqua Alphonsine ; je serais bien aise de trouver ton saint Antoine en défaut ! »

O bonheur ! ô changement inespéré de la tristesse en joie, de la guigne en bonne fortune et du découragement en cantique d'allégresse !

Le portefeuille était à la police ; il avait été retrouvé, intact, au milieu d'une rue où Jeanne n'était point passée. Le policier, galonné et rébarbatif, en homme expert à reconstituer la scène du délit conjectura « que mademoiselle, elle avait été volée et que son voleur — ou sa voleuse — n'osant utiliser le contenu du portefeuille, l'avait subséquemment jeté dans la rue pour s'en débarrasser. »

Saint Antoine eut sa messe. On dit qu'Alphonsine y assista.

S. D



Souhaits du Collège Séraphique



Nous vous arrivons enfin, avec le nouvel an. Surprise... pour beaucoup sans doute, puisque de tous côtés, on nous demande avec instance, si nous sommes encore de ce monde... Et pourquoi ne le serions-nous plus?... Aurait-on oublié le proverbe : « Pas de nouvelles .. bonnes nouvelles ? » — Rassurez-vous, amis dévoués, car nous sommes encore bel et bien en vie ; même plus que jamais. Mais alors : « Pourquoi, au moins de temps en temps, ne pas nous donner de vos nouvelles ? » nous demandez-vous... Ce « Pourquoi » nous a tant de fois été adressé, qu'il finit par nous arracher notre secret. Mais hâtons-nous d'ajouter bien à contre-cœur.

La cause donc de notre silence prolongé, qui semble être érigé en principe, la voici en deux mots : — Humblement nous avouons partager un peu, — pour ne pas dire beaucoup — l'opinion de ceux qui persistent encore à croire que « le bien ne fait pas de bruit... de même que le bruit ne fait pas de bien. » — Voilà la véritable explication de ce silence qu'on trouve parfois mystérieux, nous laissons aux « intéressés » le droit d'en apprécier la valeur.

Et maintenant, puisque nous avons laissé fléchir notre « principe, » ouvert la conversation et que nous commençons une nouvelle année, profitons-en, pour exprimer notre religieuse et profonde gratitude, à tous ceux qui pour l'amour de Dieu, soutiennent par leurs prières et leurs aumônes notre vie spirituelle et corporelle.

Oui, à tous ceux qu'attachent à notre cher petit collège, les liens de l'affection, de la sympathie et du dévouement, nous disons de grand cœur :

BONNE, SAINTE, ET HEUREUSE ANNÉE

A ces cordiales paroles, nous ajoutons aussi des œuvres, qui font toujours poids dans la balance divine. C'est un *humble bouquet*, composé de fleurs, qui ne poussent qu'au-dessus de notre pauvre sol, dans la terre de nos cœurs, et sous le chaud rayon de l'amour divin, que

nous venon
début de 19
A loisir, il
nera à leurs
phiques, loin
sacré au fur
l'oubli.

Messes ente
nEuvaines
heures de
invoCation
statIon

N'est-ce pa

« Ces fleur

« Un sacri

« Ont un é

Les jardin

de fleurs. M

savent le prix

Aussi les

déposer dans

rieux langage

font du bien

bonne volon

C'est là à

gner notre re

nus, qui font

véritable !

Tous les j

croit à l'égar

pour nous des

la science, en

cœurs ; comm

matériel en n

pour le lende

tant désirés.

Notre meille

nous venons offrir à nos dévoués bienfaiteurs et bienfaitrices au début de 1909.

A loisir, ils respireront le doux parfum de ces « fleurettes. » Il donnera à leurs âmes l'assurance que le souvenir du cœur, chez les sérapiques, loin d'être éteint... ne devient que plus vivant et plus sacré au fur et à mesure qu'il semble se cacher dans le silence et l'oubli.

Messes entendues	938	Visites au T. S. S.....	1281
neuvaines au S. Enfant.....	27	CommunionS.....	876
heures de Garde.....	345	chemins de la croix.....	167
invocations à S. F.....	7954	vertus pratiquées.....	829
stations du T. S. S.....	1900	pieux colloques.....	1909

N'est-ce pas que :

« Ces fleurs d'hiver ont un parfum céleste,

« Un sacrifice, un acte de vertu...

« Ont un éclat brillant qui toujours reste » ?...

Les jardiniers de la terre, certes, ne connaissent pas ces espèces de fleurs. Mais les anges, qui sont les fleuristes du bon Dieu, en savent le prix.

Aussi les ont-ils recueillies une à une, « nos fleurettes » pour les déposer dans la crèche du divin « Petit Pauvre. » Dans leur mystérieux langage, puissent elles parler souvent de tous ceux qui nous font du bien, à Celui qui est venu apporter la paix aux âmes de bonne volonté.

C'est là à peu près tout ce que nous pouvons faire pour témoigner notre reconnaissance à tous ces bienfaiteurs connus et inconnus, qui font eux aussi le *bien sans bruit*, — mais quel bien solide et véritable !

Tous les jours nous le comprenons mieux et notre gratitude s'accroît à l'égard de tous, et l'égard de nos maîtres si bons qui sont pour nous des pères et qui nous dispensent avec profusion le pain de la science, en même temps qu'ils travaillent à la formation de nos cœurs ; comme à l'égard de ceux et celles qui nous donnent le pain matériel en nous permettant ainsi de nous préparer sans inquiétude pour le lendemain, à la vie religieuse, au sacerdoce, à l'apostolat tant désirés.

Notre meilleure récompense à tous, nous le savons, c'est que nous

persévérions et que nous devenions vraiment dignes de notre vocation. Nous le voulons, et avec la grâce de Dieu nous vous ferons voir que nous ne sommes pas des sans-cœur.

Déjà sans vouloir nous flatter, nous croyons pouvoir dire que nous aimons la prière, que nous nous appliquons à réaliser aussi parfaitement que possible notre chère devise : « *Laudate pueri Dominum : ... Enfants, servez bien le Seigneur, en paroles et en œuvres,* » et que nous tâchons de nous exercer aux deux principales vertus de notre futur état : la pauvreté et l'humilité. Puisseons-nous, avec le secours de vos bonnes prières, y faire d'incessants progrès !

LES SÉRAPHIQUES.



Reconnaissance au bon frère Didace



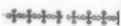
Montréal.

Mon Très-Révérend Père,

PERMETTEZ-MOI de vous adresser quelques lignes pour la plus grande gloire de Dieu et en l'honneur du Bon Frère Didace à qui je dois une entière reconnaissance pour ma petite fille âgée de 11 ans, qui était affligée d'une maladie de l'épine dorsale et dont le médecin désespérait. Le matin du 1^{er} avril, après un examen sérieux, il reconnut ouvertement l'inquiétude qu'il éprouvait au sujet de l'enfant, en déclarant que l'épine dorsale était toute courbée, que l'enfant avait beaucoup de fièvre et qu'il reviendrait le soir afin de constater le résultat de la maladie. Malgré l'inquiétude que j'éprouvais, j'ai redoublé de confiance au Bon Frère Didace et ai fait demander Mde S. En voyant l'enfant celle-ci lui a recommandé d'avoir bien confiance au Bon Frère Didace, de commencer une neuvaine avec une grande confiance et me faisant faire application de l'huile qui avait brûlé devant son image, elle me fit demander qu'il y ait un grand changement d'ici au soir, c'est-à-dire jusqu'à la visite du médecin. Et à la plus grande surprise de quatre personnes qui se trouvaient là et qui attendaient avec la plus grande anxiété le diagnostic du médecin, le médecin annonça avec joie qu'il n'y

avait plus
et que l'e
temps elle
sance env
m'oublier
indignité,

Je tiens
Frère Did
prise d'une
coup souffi
voquai le l
disparu ; j
plusieurs r
cas de ma
pour les fa



de missionnai
raines donner
année encore

avait plus aucune trace de maladie et qu'il n'y avait plus de fièvre et que l'enfant pourrait reprendre sa classe le lundi. Depuis ce temps elle est bien et je suis heureuse de témoigner ma reconnaissance envers le Bon Frère Didace et je vous recommande de ne pas m'oublier dans vos bonnes prières, Très Révérend Père, malgré mon indignité, je me signe comme témoin de cette guérison.

Mad Jos. Sp.
155, rue Saint Martin,
Montréal.

Je tiens aussi à remercier publiquement par la *Revue* le bon Frère Didace ; dernièrement atteinte d'un rhume assez grave je fus prise d'une violente douleur au poumon droit ; elle me faisait beaucoup souffrir et aucun remède ne parvenait à la calmer. Alors j'invoquai le Bon Frère Didace et le lendemain cette douleur avait disparu ; je pouvais me remettre au travail sans difficulté. Déjà, à plusieurs reprises, le Bon Frère Didace nous a secourus dans des cas de maladies assez graves. Donc remerciements au Bon Frère pour les faveurs qu'il nous a obtenues dans le passé.

Une associée de la Pieuse-Union.

BIBLIOGRAPHIE



ALMANACH FRANCISCAIN pour l'an de grâce 1909. Paris. Poussielgue *Couvin* (Belgique) Maison Saint-Roch.

Pour la neuvième fois, les PP. Capucins de la province de Paris publient leur Almanach et l'édition de l'année 1909 est digne des précédentes. Même agréable variété d'articles, même aimable choix d'anecdotes, même richesse d'illustrations ; récits de missionnaires, poésies, contes et légendes, fantaisies et histoires contemporaines donnent aux 80 pages de l'*Almanach* un irrésistible attrait ; il y aura, cette année encore une place à tous les foyers pour l'**Almanach franciscain**.

*
* *

Abbé Henri Couget. LE SENS CATHOLIQUE (Collection Science et Religion. Apologétique) Paris, Bloud et Cie 1908.

Ces pages ont été rédigées—dit l'avant-propos—d'après des notes sténographiques prises au cours des instructions données par l'auteur, pendant le Carême de 1908 dans la chapelle de l'Institut Catholique de Paris. Qu'elles fassent réfléchir sur les problèmes qui s'y posent et qu'elles soient lues dans l'esprit qui les a dictées, esprit de docilité et d'attachement à l'Eglise, tels sont les vœux de l'auteur. Les nôtres seront semblables aux siens ; mais nous ajouterons que la clarté du style, la richesse des idées, la simplicité des conclusions et leur opportunité sont bien de nature à procurer leur réalisation.

Le fruit de ces quelques pages pourrait être considérable en notre Canada, dans ce temps où se précisent les positions des diverses classes à l'égard de l'Eglise.

V.-M.

* * *

UN FRÈRE MINEUR D'AUTREFOIS : Saint Jean de Capistran, par L. de Kerval, Vanves, près Paris, Imprimerie franciscaine miss. 1908, in-18 de XXIII-166 pp. Prix : 1 franc.

Dans la pléiade de saints et de docteurs qui a jeté tant d'éclat sur l'Ordre franciscain dans la première moitié du XV^e siècle, brille d'une plus éclatante lumière la figure grandiose de saint Jean de Capistran.

L'héroïsme de ses pénitences, la prodigieuse sainteté de sa vie, l'inépuisable efflorescence de miracles qui s'épanouit partout sous ses pas, l'universalité de son savoir, la magnétique attirance de son caractère chevaleresque et l'action décisive exercée sur les hommes et les choses de son temps, tout assigne à saint Jean de Capistran une des premières places parmi ces hommes extraordinaires que Dieu envoie toujours à son Eglise lorsque les portes de l'enfer semblent sur le point de prévaloir contre elle.

Déjà en 1887, M. de Kerval avait, au jugement du R^m P. Bernardin de Portogruaro, « tracé de main de maître une admirable esquisse » du grand apôtre franciscain. C'est ce même travail, entièrement refondu d'après une méthode plus sévère, et mis au courant des plus récentes découvertes historiques, que je recommande à nos lecteurs avec un plaisir d'autant plus vif qu'ils y trouveront une documentation riche et solide, une précision toute scientifique, unies à ce style brillant, à cette chaleur communicative et entraînante qui caractérisent les écrits de M. de Kerval.

Sans viser à écrire une histoire complète et détaillée de notre Saint, l'auteur a voulu, « dans une suite de tableaux d'ensemble, vivants et suggestifs, faire simplement ressortir... les traits les plus lumineux, les aspects les plus éminemment caractéristiques de cette immortelle figure, figure toute d'austérité, d'abnégation et de vaillance, que nos générations décadentes, ivres de jouissance, d'égoïsme et de pusillanimité, ne sauraient trop contempler. »

Giovanni Scotello.



Mont.
Leroux, e
de profes

— Fra
née Adeli
octobre, à

— Fra
décédée à
83 ans, ap

— Mde
l'âge de 5

— Mde
4 ans de 1

Hôtel-
le 28 nove

Elle était
Douleurs. P

la Fraternit

39 ans dans
charité que l

Son humilit

gement de
d'Assise.

Devenue i

ou sur une

esprit de pri

vance, mais

entrer dans l

Saint-F

en religion

après 3 1/2 a

— Mlle
à l'âge de 2

— Mde
du Sacré-C

profession.

Saint-S

Sr Saint-Je

ans de prof

—Mde C



NECROLOGIE

Montréal. — Fraternité Saint-François. — M. Octave Leroux, en religion Fr. Antoine, décédé le 19 novembre, après 7 ans de profession.

— Fraternité Saint-Enfant Jésus. — Mde Eugène Dubois, née Adelina Deslauriers, en religion Sr Saint Antoine, décédée le 12 octobre, à l'âge de 60 ans, après 5½ ans de profession.

— Fraternité Sainte-Elisabeth. — Mlle Adeline Provost, décédée à la maison Sainte-Elisabeth, le 12 novembre, à l'âge de 83 ans, après 25 ans de profession.

— Mde Louis Cailloux, en religion Sr Sainte-Claire, décédée à l'âge de 51 ans, après 20 mois de profession.

— Mde Adeline Brien, en religion Sr Saint François, décédée après 4 ans de profession.

Hôtel-Dieu de Montréal. — Mlle Luména Demers, décédée le 28 novembre 1908, à l'âge de 69 ans.

Elle était Tertiaire depuis 27 ans et portait le nom de Sr François des Sept-Douleurs. Pendant sept ans, elle exerça dignement la fonction de présidente de la Fraternité établie à l'Hôtel-Dieu depuis bon nombre d'années. Elle demeura 39 ans dans cette maison, accomplissant dans l'ombre et le silence des œuvres de charité que les religieuses savent apprécier, mais que Dieu seul a pu récompenser. Son humilité, son esprit de pauvreté qui n'était pas ordinaire, son parfait dégage-ment de toutes choses la rendirent une véritable fille de saint François d'Assise.

Devenue infirme à la suite d'une chute, elle passa cinq années clouée sur un lit ou sur une chaise longue, continuant à édifier son entourage par son admirable esprit de prière et son abandon au bon plaisir de Dieu, soupirant après la délivrance, mais attendant volontiers l'heure marquée par le Seigneur pour la faire entrer dans le repos éternel.

Saint-Évariste. — Mde Vve André Breton, née Claire Asselin, en religion Sr Prisque, décédée le 6 novembre, à l'âge de 84 ans, après 3½ ans de profession.

— Mlle Marie Fortier, en religion Sr Julienne, décédée le 1^{er} août, à l'âge de 20 ans, après 3½ de profession.

— Mde Joseph Fradette, née Octavie Brochu, en religion Sr Marie du Sacré-Cœur, décédée le 5 mai à l'âge de 26 ans, après 3 ans de profession.

Saint-Sauveur de Québec. — Mlle Elisa Nadeau, en religion Sr Saint-Jean, décédée le 11 novembre, à l'âge de 63 ans, après 7 ans de profession.

— Mde Claude Lemieux, née Henriette Morin, en religion Sr Saint-

Claude, décédée le 20 novembre à l'âge de 80 ans, après 15 ans de profession.

— Mde Zacharie Pouliot, née Adélaïde Falardeau, en religion Sr Ste Thérèse, décédée le 25 novembre à l'âge de 76 ans, après 23 ans de profession.

Hull P. Q. — Mlle Philomène Saint Jean, décédée le 12 novembre, après 27 ans de profession.

Sainte-Anne de la Pocatière. — La paroisse et la Fraternité de Sainte-Anne de la Pocatière viennent de faire une perte bien douloureuse dans la personne de leur dévoué Pasteur et directeur. Le R. M. Georges Raphaël Fraser est entré le six novembre dernier dans la paix de son Seigneur, chargé de jours et de mérites. La longue et douloureuse maladie qu'il a soufferte avec résignation a couronné dignement une vie toute remplie d'un inexprimable dévouement à tous ses devoirs. Ses paroissiens et ses enfants du Tiers-Ordre l'ont accompagné de leur regrets et de leurs prières.

Il était âgé de soixante et trois ans, en avait passé 40 dans le Tiers-Ordre. Il était aussi associé du chemin de la Croix perpétuel ; très-dévoué à l'Ordre franciscain, aux œuvres franciscaines et notamment à la *Revue du Tiers-Ordre*.

Baie Saint-Paul.—Maison mère des Petites Franciscaines de Marie. — Sr Marie Gertrude, née Maria Bérubé, de Montréal.

C'est mardi, 24 novembre 1908, que cet ange de la terre s'envolait vers le Dieu auquel elle s'était vouée le 26 avril 1902, date de son entrée en religion. *Bien-heureux les pacifiques!* Notre chère Sœur fut une preuve visible de la vérité de cette parole du Sauveur. *Douce, calme et heureuse*, elle le fut pendant toute son existence, et même à l'heure suprême, jamais les douleurs de la maladie ne lui firent proférer aucune plainte et la pensée du jugement la laissa toujours dans la plus grande sérénité. « Comment pouvez-vous être si tranquille lorsque vous savez votre fin si prochaine? » lui demandait-on un jour. — « C'est que je me suis toujours appliquée à être bien soumise. Lorsqu'on me commandait quelque chose, je tâchais de le faire quand même j'y avais beaucoup de répugnance et je ne me suis jamais permis un seul murmure contre mes supérieures. C'est pour cela que je n'ai aucune inquiétude! »

Que son exemple encourage ses Sœurs et que sa prière les assiste.

Saint-Georges de Beauce. — Mde Raymond Lemieux, née Lucie Goulet, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 10 septembre 1908, à l'âge de 80 ans, après 1 an de noviciat.

— Mde Thomas Morin, née Sophie Fortin, en religion Sr Sainte Euphémie décédée le 8 novembre 1908, à l'âge de 63 ans, après 15 ans de profession.

— Mde Jean Barriault, née Adeline Veilleux, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 21 novembre 1908, à l'âge de 63 ans, après 9 ans de profession.

— Mde Vve George Poulin, née Apolline Lonbien, en religion

Sr Sainte C
après 16 ans

Saint-H
Trotter, en
l'âge de 88 a

Montma
gion Sr Sain
après 6 ans d

— Mde E
Anne, décédé
mois de prof

— M. J. B.
le 19 novemb
sion.

Saint-Cu
Claire, décéd
fession.

Saint-Pa
Perreault, déc
années de pro

— Mde Gi
le 15 novemb

Sainte-A
sine Guenett
tembre, à l'âg

— Mde Da
novembre à l'

— Mde Jo
Agnès d'Assis
Fall-Rive

en relig on Sr
— M. Josep
10 novembre,

Saint-Ub
Marie-Louise
dée le 29 nove

Saint-JOS
Flavie Côté, e
1908, à l'âge d

— Mlle Elis
15 novembre à

Saint-Esp
Saint-Lau
neau, en religio

Sr Sainte Claire, décédée le 28 novembre 1908, à l'âge de 79 ans, après 16 ans de profession.

Saint-Hyacinthe. — Mde Jacques Laflamme, née Libère Trottier, en religion Sr Sainte Elisabeth, décédée à l'Hôtel-Dieu à l'âge de 88 ans, après 10 ans de profession.

Montmagny. — Mde Alphonse Poulet, née Gaumont, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 6 novembre, à l'âge de 45 ans, après 6 ans de profession.

— Mde Edouard Dion, née Anna Bernier, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 4 novembre, à l'âge de 66 ans, après 4 ans et 9 mois de profession.

— M. J. B. Morin, en religion Fr. Saint-François d'Assise, décédé le 19 novembre, à l'âge de 66 ans, après 2 ans et 10 mois de profession.

Saint-Cuthbert. — Mlle Alma Déry, en religion Sr Marie-Claire, décédée le 19 juillet, à l'âge de 39 ans, après 3 ans de profession.

Saint-Paul de Joliette. — Mde Joseph Perreault, née Laura Perreault, décédée le 11 novembre, à l'âge de 27 ans, après quelques années de profession.

— Mde Gilbert Hervieux, née Angélique Faust, décédée à Joliette le 15 novembre, à l'âge de 81½ ans, après 13 ans de profession.

Sainte-Anne des Plaines. — Mde Michel Alary, née Alphonsine Guenette, en religion Sr Sainte Marguerite, décédée le 22 septembre, à l'âge de 67 ans, après 3 ans de profession.

— Mde Damase Duclos, née Dorothee Careau, décédée le 5 novembre à l'âge de 75 ans, après 12 ans de profession.

— Mde Jos. Guenette, née Marcelline Simard, en religion Sr Agnès d'Assise, décédée le 19 novembre après 14 ans de profession.

Fall-River-Mass. — Mde John Dolan, née Cordélia Laurence, en religion Sr Thérèse, décédée le 9 novembre, à l'âge de 34 ans.

— M. Joseph Dutil, en religion Fr. Henri-Dominique, décédé le 10 novembre, à l'âge de 34 ans.

Saint-Ubalde, Comté de Portneuf. — Mde Donat Alain, née Marie-Louise Drouin, en religion Sr Marie des Sept Douleurs, décédée le 29 novembre, à l'âge de 59 ans, après 11½ ans de profession.

Saint-Joseph de Lévis. — Mde Vve William Lambert, née Flavie Côté, en religion Sr Saint-Antoine, décédée le 20 octobre 1908, à l'âge de 61 ans, après 17 ans de profession.

— Mlle Elisa Poirier, en religion Sr Sainte Philomène, décédée le 15 novembre à l'âge de 35 ans, après 8 ans de profession.

Saint-Esprit. — Mlle Ozine Carbonneau, Tertiaire isolée.

Saint-Laurent. — Mde Lucien Deguire, née Aurélie Cousineau, en religion Sr Sainte Julie, décédée après 17 ans de profession.

Faveurs diverses

Montréal. — Remerciements à saint Antoine pour faveur obtenue, après promesse de publier. Mlle R. D. B. — Il y a deux ans j'avais une enfant malade et je promis que si elle revenait à la santé, je ferais inscrire cette faveur dans la *Revue*; elle fut parfaitement guérie. Malheureusement j'ai négligé de remplir ma promesse et je suis convaincue que le bon Dieu me punit en lui envoyant la même maladie. Je viens remplir ma promesse et la recommander à vos prières. Une mère. — Remerciement au Sacré-Cœur de Jésus, à la sainte Vierge et à saint Joseph pour une vocation obtenue. — **Québec.** — Mes remerciements à la sainte Vierge, à saint François et à saint Antoine pour deux grandes faveurs obtenues après promesse de publier. Mde L. — J'attendais depuis quelques jours une lettre assez importante pour moi : et comme cette lettre n'arrivait pas, je commençai une neuvaine à saint Antoine, qui consistait en la récitation des litanies du Saint et promesse de publier. Ma neuvaine n'était pas encore terminée que je recevais la lettre tant désirée. Merci à saint Antoine. T. — **Trois-Rivières.** — Actions de grâces à saint Antoine pour une grande faveur obtenue après promesse de publier. J. H. — **Longueuil.** — Merci à saint Antoine pour un objet retrouvé après promesse de publier. T. — **Saint-Henri.** — Remerciements à saint Antoine pour la guérison de mon frère, obtenue après une neuvaine et promesse de publier. Mde L. C. — **Saint-Jean de l'Islet.** — Remerciements à N.-D. de Lourdes pour une guérison partielle; daigne sa bonté maternelle achever de me guérir ou m'obtenir la patience dans la douleur. Mlle M. P. — **Saint-Martin.** — Je désire remercier la Sainte Famille pour un mal au bras, promptement guéri et saint François et saint Antoine pour d'autres faveurs obtenues. M. C. — **Providence. R. I.** — Je viens vous prier de vouloir bien inscrire ma guérison d'une maladie dont les médecins ignoraient la cause et se déclaraient impuissants à trouver les remèdes. J'ai eu recours au bon saint Antoine et c'est lui qui m'a guérie, après lui avoir promis la publication de cette faveur. — Mde O. B. — **Louiseville.** — Étant atteinte d'une maladie grave et menacée de subir une opération, je me tournai vers saint Antoine lui promettant de faire dire une messe et de faire publier ma guérison. Je viens vous demander de la publier; c'est vous dire que j'ai été exaucée. T.

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Église et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La prédication de la tempérance. —

Grâces spirituelles, 25. — Pécheurs, 29. — Vocations, 27. — Positions, 19. — Malades, 46. — Jeunes gens, 43. — Jeunes filles, 21. — Défunts, 17. — Enfants, 22. — Actions de grâces, 20. — Faveurs temporelles, 42. — Ivrognes, 30. — Familles-santé, 34. — Familles-accord, 18. — Indifférents, 26. — Objets perdus, 21. — Grâces d'état, 19.